

**In Cosnier, Coulon, Berrendonner, Orecchioni,
Les voies du langage, communications verbales, gestuelles et
animales, Dunod, Paris, 255-304, 1982.**

4. Communications et langages gestuels

par J. COSNIER

I. Multicanalité de la communication humaine

C'est un lieu commun d'énoncer que la communication humaine est placée sous le signe du langage, et un autre lieu commun de déclarer que le langage est essentiellement verbal : il est admis que les « langues naturelles » sont de réalisation acoustique et doublement articulées. Mais ces évidences sont-elles autrement fondées que par des préjugés qui les perpétuent ?

Si l'animal humain est un primate parlant, cela signifie-t-il que toutes ses potentialités communicationnelles se réduisent au canal verbal et à ses dérivés (écriture - morse - sémaphore) ? Il est facile de se rendre compte qu'il n'en est rien et que d'autres canaux sont aussi fonctionnels.

Ainsi, déjà sur le plan verbo-acoustique, deux sous-systèmes doivent être distingués : la *verbalité* proprement dite qui permet la réalisation de « textes » conformes au code linguistique, mais aussi la *vocalité* qui constitue ce que certains (C.L. Trager, 1958) ont dénommé paralangage, dont l'étude est encore peu avancée mais qui participe à la réalisation des fonctions expressives (émotives et pulsionnelles) (I. Fonagy, 1970; P.R. Léon, 1976; J.M. Peterfalvi, 1970; K. Scherer, 1981) et esthétiques (R. Jakobson, I. Fonagy).

Les voies du langage

Le canal visuel est encore plus manifestement pluricodique, il est, comme l'ont fait remarquer P. Ekman et V.W. Friesen (1967), polysystémique : multisignal et multimessage.

- Système multisignal : avec des signaux d'origine « statique » : morphotype général, couleur des téguments et des phanères, vêtements et parures, etc., des signaux d'origine « cinétique lente » (postures, faciès, rides, contractures), des signaux d'origine « cinétique rapide » : qui constituent le flux mimogestuel proprement dit.
- Système multimessage : informant de façon quasi et/ou paralangagièr mais aussi renseignant sur l'humeur, le caractère, l'intelligence, la vigilance, l'âge, le sexe, l'ethnie, la culture, le milieu social...

Le canal olfactif s'il joue un rôle relativement mineur n'en existe pas moins et se prête même à l'exploitation commerciale.

Les canaux tactiles et thermiques enfin, qui à première vue peuvent paraître d'importance secondaire et qui pourtant sont primordiaux dans les interactions amoureuses.

Il n'est donc pas exagéré de souligner la multicanalité de la communication humaine qui justifie la notion de « communication totale » promue actuellement par certains auteurs (Von L. Lieth, 1972). Ces aspects non verbaux de la communication, longtemps négligés, sont d'ailleurs devenus d'actualité, et la littérature anglophone s'enrichit sans cesse d'articles et de livres consacrés à la N.V.C. (*Non-Verbal-Communication*).

Désignation assez malheureuse pour deux raisons : elle consacre *a priori* un statut négatif à des systèmes qui méritent peut-être mieux, et elle recouvre souvent des travaux uniquement consacrés au canal visuel, et même plus précisément à la mimogestualité. Aussi nous avons préféré intituler ce chapitre « Communications et langages gestuels » pour nous limiter au canal visuel et plus particulièrement à la partie « cinétique rapide ».

Ce choix est triplement motivé. 1) La communication mimogestuelle est la mieux connue et la plus élaborée des systèmes visuels. 2) Elle est dans les situations d'interaction de face à face étroitement intriquée au langage verbal, constituant ce que nous appellerons la « gestualité syllinguistique » ou d'accompagnement de la communication verbale. 3) Elle peut cependant en être totalement séparée et pose alors le problème de langages gestuels autonomes et, à travers eux, remet en cause la définition même de « langage » et de « langue naturelle ».

II. La gestualité syllinguistique

1. Définition

L'importance de la gestualité syllinguistique est connue depuis l'Antiquité, elle faisait alors partie de l'art oratoire et de l'art dramatique; plus récemment elle est devenue un objet d'étude des ethn-anthropologues depuis que ceux-ci ont tendance à se définir comme des « éthologues de l'interaction » (E. Goffman). E. Sapir écrivait à son propos en 1927 :

« In spite of... difficulties of conscious analysis, we respond to gestures with extreme alertness and, one might almost say, in accordance with an elaborate code that is written nowhere, known by none and understood by all. »

Les « difficultés d'analyse consciente » semblent liées à des facteurs techniques et méthologiques : si l'invention de l'écriture alphabétique a fourni depuis des siècles un moyen de recueillir les messages verbaux et d'en commencer l'étude, rien de tel n'existe pour les éléments gestuels, vis-à-vis desquels nous nous trouvons dans la situation des linguistes (s'il en existait) à l'époque pré-littéraire. Mais peut-être les difficultés d'analyse sont-elles aussi liées à des facteurs idéologiques concrétisés par un « verbocentrisme » auquel il nous est encore difficile de nous soustraire.

Or la situation change actuellement. D'une part, grâce à l'amélioration et à la sophistication des procédés d'enregistrement : la pellicule photographique comme la bande magnétique vidéo permettent enfin, sinon de résoudre, du moins d'aborder bien des problèmes délicats jusqu'ici inaccessibles. D'autre part, du fait d'une meilleure évaluation de la place respective des différents canaux de communication sous l'influence principalement des éthologues et des anthropologues mais aussi des linguistes eux-mêmes.

Nous considérons ici sous le titre de « Gestualité syllinguistique » les éléments mimogestuels apparaissant au cours d'une situation d'interaction de face à face avec communication verbale, que ces éléments soient « volontaires », « conscients », « intentionnels » ou non, et qu'ils soient pris dans un système de type signifiant/signifié ou non, ne voulant pas préjuger de leur nature ou même de leur fonctionnement avant d'avoir procédé à leur étude descriptive.

2. Méthodes et techniques d'étude

2.1. Les sources de corpus

Le matériel à étudier peut être recueilli dans des situations très diverses selon les buts et/ou les étapes de la recherche. La gestualité syllinguistique coexiste par définition avec le langage parlé, elle peut lui être partiellement substituée, plus généralement associée, parfois simplement concomitante.

Selon les cas, le corpus sera recueilli, soit lors d'une production spontanée, « sur le terrain », soit dans des situations aménagées dans un but expérimental (souvent en laboratoire, avec des « complices »), ou selon des règles discursives ou proxémiques imposées), mais on peut aussi, au moins à titre accessoire, utiliser des « informateurs », ce qui constitue un avantage non négligeable de l'éthologie humaine.

Enfin il convient de signaler une source complémentaire, encore peu exploitée : la gestualité des bandes dessinées qui fournit un exemple particulièrement démonstratif de la nature hautement discursive et conventionnelle des gestes.

Les techniques de recueil sont maintenant classiques en éthologie : relevés « crayon-papier » sur feuilles préparées (*check-list*), avantageusement accompagnés par des commentaires dictés au magnétophone, films cinématographiques, bandes vidéo enfin et surtout, qui permettent des enregistrements de longue durée, et par des procédés spéciaux d'enregistrement simultané sur la même bande de plusieurs interactants de face, ou un même d'interactant sous plusieurs angles, ainsi, bien sûr, que des émissions verbales en parfaite et immédiate synchronie avec les événements moteurs.

2.2. L'analyse descriptive du corpus

Le traitement du corpus pose des problèmes encore mal résolus. Plusieurs méthodes sont possibles qui dépendent du but de la recherche, et ne sont pas incompatibles entre elles. Comme pour le langage parlé, différents aspects pourront être abordés : syntaxique, gestémique, sémantique et pragmatique, mais dans tous les cas le problème le plus délicat semble être celui de la définition des unités.

On peut par exemple dire : « le sujet lève sa main droite, l'index érigé, les autres doigts repliés, la paume tournée vers la face, et après avoir

rapproché sa main de la partie moyenne droite de son visage, met en contact l'extrémité de l'index avec le bord interne de la paupière supérieure et fait parcourir à quatre reprises dans un mouvement horizontal la moitié interne de la paupière par son index ».

On peut aussi dire : « le sujet se gratte la paupière droite ». Nous rencontrons là la distinction déjà opérée par les linguistes entre la phonémique et la phonétique, généralisée par Pike à l'« etic » et à l'« emic » : d'un côté, la description objective du phénomène, d'un autre côté, une description qui, sans être proprement subjective, suppose cependant déjà un (re)connaissance du phénomène comme appartenant à une classe. Ici le geste observé appartient à une catégorie qui possède une étiquette linguistique (« grattage »).

Selon les buts de la recherche, l'attitude « émique » ou « étique » seront adoptées. En fait, point de vue étique et point de vue émique ne sont pas incompatibles mais souvent complémentaires, et nous classerons les méthodes en deux groupes, les unes micro-analytiques, plutôt inspirées de modèles linguistiques, les autres macro-analytiques, plutôt inspirées de l'éthologie.

a) LES MÉTHODES MICRO-ANALYTIQUES

Elles ont pour type la « kinesics » de R.L. Birdwhistell (1971). Cet auteur utilise le modèle structural de la double articulation du langage parlé. La gestualité communicante peut s'analyser en unités motrices élémentaires, les « kinèmes » (par analogie aux phonèmes, exemple : haussement d'un sourcil) dont l'association donne des unités signifiantes les « kinémorphèmes » (par analogie aux morphèmes) ceux-ci peuvent former des « kinémorphèmes complexes » (analogie aux « mots »), lesquels peuvent être combinés en « constructions kinémorphiques » (analogues aux phrases).

Chaque kinème possède son graphème, ainsi pour la face cinquante-sept kinèmes sont décrits du genre :

sourcils élevés $\cap \cap$
sourcils froncés $\backslash /$
mouvement de sourcil isolé $- \cap$
nez froncé Δ
narines serrées $> \Delta <$
narine dilatées $s \Delta s$ etc.

Les voies du langage

Ce codage appliqué à la description d'une mère qui essaie de faire tenir tranquille son garçon dans un autobus donne :

Parole :	<i>shut up</i>	<i>will</i>	<i>you</i>	
Kinésique :	= " = = 8,	= =	○ ○ 	— — L ₃₅ ○

Lecture : La mère, sourcils froncés, regard concentré, lèvres pincées dit *shut up* avec un mouvement de tête postéro antérieur, elle regarde autour d'elle avec un sourire forcé, *will you*, et avec un mouvement du bras gauche elle serre la main de l'enfant.

Poursuivant sa comparaison avec le modèle linguistique, R. Birdwhistell a décrit des kinémorphes suprasegmentaux : marqueurs d'accent. Enfin en parallèle avec la « paralinguistique » il décrit les variations d'amplitude et d'intensité du geste comme appartenant au domaine de la « parakinésique ».

Nous reviendrons plus loin en détail sur certains aspects de ses travaux et de sa théorie, mais on peut dès à présent faire deux remarques critiques : une telle méthode micro-analytique est excessivement lourde dans son utilisation et ne permet de décrire que des interactions de courtes durées; la pertinence de l'application d'un principe de double articulation à la communication syllinguistique est loin d'être évidente.

A ces commentaires déjà développés par P. Bouissac (1973) nous ajouterons que l'intrication étroite de la chaîne gestuelle et de la chaîne verbale amène à mettre en doute leur parallélisme. Certes R. Bidwhistell les considère comme des « sous-systèmes » du système communicationnel, mais dès lors est-il justifié de traiter indépendamment « phrase gestuelle » et « phrase verbale »? Nous reviendrons sur ce problème.

b) LES MÉTHODES MACRO-ANALYTIQUES

Elles se rapprochent des méthodes éthologiques habituelles et consistent à repérer les schèmes d'activité et à les définir en langage courant.

Dans l'ouvrage collectif édité sous la direction de N. Blurton Jones (*Ethological Studies of Child Behaviour*, 1972) on trouve de nombreux répertoires de ce genre. Ainsi W.C. McGrew énumère quarante-cinq schèmes d'activité dont nous citerons les dix premiers :

- 1 - *Back* : marche en arrière.
- 2 - *Back step* : une unité de Back.
- 3 - *Beat* : avant-bras frappant avec le poing fermé.
- 4 - *Bite* : prendre un objet avec force entre les dents.
- 5 - *Chew lips* : presser les dents contre les lèvres.
- 6 - *Chin in* : face penchée en avant le menton contre le cou.
- 7 - *Flee* : course les bras battants, avec de fréquents changements de direction, et de coups d'œil rapides par-dessus l'épaule.
- 8 - *Flinch* : repli, épaules et bras serrés au corps, face penchée de côté.
- 9 - *Forearm raise* : avant-bras levé horizontalement devant la tête.
- 10 - *Gaze fixate* : regard orienté vers les yeux d'autrui pendant un certain temps.

Le repérage et la description des schèmes sont généralement facilités par l'étude des films et bandes vidéo. Les répertoires de « types » ainsi obtenus permettent d'étudier la fréquence relative de chacun de ces éléments (« occurrences » des types) selon les sujets et les situations. Les méthodes macro-analytiques, avec des variantes appropriées à leurs objets, sont utilisées par beaucoup d'auteurs tels A.E. Schefflen, déjà cité, H. Montagner (1977, 1978) dans son étude des communications des enfants dans les crèches, I. Eibi-Eibesfeldt (1966) dans ses descriptions de la gestualité transculturelle.

c) LES PROBLÈMES DE CORRÉLATION

Etique ou émique, micro ou macro-analytique, la recherche sur la motricité syllinguistique se heurte bien souvent à deux problèmes difficiles : celui de l'organisation intra-individuelle « verbo-motrice » — comment faire apparaître les relations étroites entre chaîne verbale et chaîne mimogestuelle? — et celui de l'organisation interindividuelle : comment faire apparaître et étudier les relations étroites entre les activités verbo-motrices des deux interactants?

La principale difficulté provient de la nature hétérogène du matériel à corrélérer : acoustique pour un canal et visuel pour l'autre. Cette difficulté ne devient d'ailleurs importante que dans les recherches nécessitant une mise en relation précise des deux canaux. Dans ces cas il s'avère nécessaire d'homogénéiser le matériel : par exemple, de le rendre totalement visuel grâce à une inscription graphique de la Voix.

Les voies du langage

Une autre difficulté provient de la nécessité de pouvoir observer de face sur une même image, les deux interactants qui sont rarement en même temps face à l'appareil d'enregistrement.

Ces problèmes sont résolus dans notre laboratoire pour les enregistrements d'interaction duelle, de la façon suivante. Si les deux interactants sont par exemple face à face, l'image de chacun d'eux sera captée séparément en vidéo par une caméra différente et par l'intermédiaire d'une régie, les deux images apparaîtront de face, côté à côté sur l'écran et seront enregistrées de même. En outre, chacun d'eux sera porteur d'un petit microphone placé au contact des organes phonatoires (laryngophone); les deux micros étant reliés à un polygraphe qui traduira sous forme d'oscillations enregistrées sur papier les phénomènes vocaux. Une caméra vidéo transmettra cette image à la régie et les oscillogrammes apparaîtront donc sur l'écran vidéo en parfaite synchronisation avec les images des sujets. La parole étant elle-même enregistrée normalement, on pourra à la fois l'entendre et grâce au tracé vocal préciser exactement sa coïncidence avec la mimogestualité.

De tels procédés peuvent évidemment subir de multiples adaptations selon l'objet de la recherche. Ils ont permis de mettre en évidence le phénomène de l'autosynchronie et de l'hétérosynchronie classique depuis les premières descriptions de Condon et Ogston (1966) et de Kendon (1969, 1972) et sur lequel nous reviendrons plus loin.

Enfin, récemment, divers systèmes de codage comme celui de P. Ekman pour les mimiques faciales ou celui de S. Frey pour les activités corporelles ont été proposés, qui permettent un traitement des données par ordinateur et ouvrent d'intéressantes perspectives, mais qui ne peuvent être détaillées ici.

3. Les catégories fonctionnelles de la mimogestualité

Les analyses en répertoire sont souvent associées à une analyse fonctionnelle. Plusieurs auteurs ont ainsi proposé une systématisation en catégories fonctionnelles (Efron 1941, Greimas 1968, Mahl 1968, Ekman et Friesen 1969, Cosnier 1976). Nous proposons, en synthétisant et en complétant ces travaux antérieurs, la classification suivante :

Gestes communicatifs	Quasi linguistiques		
	Syllinguistiques		Phonogènes
	Coverbaux	Paraverbaux	
	Expressifs		
	Illustratifs		
	Synchronisateurs	Phatiques	
	Régulateurs		
Gestes extra-communicatifs	Autocentrés		
	Ludiques		
	De confort		

3.1. La gestualité quasi linguistique

Cette gestualité consiste en patterns mimogestuels « quasi linguistiques » capables d'assurer une communication sans l'usage de la parole. Elle n'est donc pas proprement syllinguistique, mais elle peut cependant coexister avec la parole pour l'illustrer ou la contredire et peut aisément être traduite en un mot ou une phrase. Dans ses formes les plus élaborées elle tend à s'apparenter aux langages gestuels dont nous traiterons plus loin. Mais généralement elle coexiste de façon informelle avec les langues parlées et chaque communauté socio-linguistique, explorée jusqu'à présent, semble posséder un répertoire moyen de cent cinquante à deux cents quasi linguistiques. Ainsi Ekman, Friesen et Johnson en dénombrent cent cinquante-deux chez les Nord-Américains anglophones, L. Leith et coll. trois cents chez les Danois, R.L. Saitz et E.S. Cervenka deux cent cinquante chez les Colombiens, Carol M. Sparhawk cent vingt-cinq chez les Iraniens et J. Cosnier, G. Dahan et coll. environ deux cents chez les Français, les Italiens, les Grecs, les Libanais et les Congolais.

Les voies du langage

Une étude sémiologique des quasi linguistiques français a permis à G. Dahan et J. Cosnier de mettre en évidence quelques-uns de leurs caractères :

- Les parties du corps impliquées dans leur réalisation sont variées mais deux dominent en fréquence : la face pour indiquer les connotations affectives, les mains et les membres supérieurs pour les informations « opératoires » mais dans de nombreux cas il y a une combinaison de plusieurs éléments.
- Environ 40 % sont « statiques » (exemple : « stop », bras en avant, paume relevée, face à l'extérieur; « chut » index vertical devant les lèvres serrées), 60 % sont « dynamiques » c'est-à-dire nécessitent la perception d'un mouvement pour être compris (exemple : négation avec mouvement alternatif de la main index relevé).
- L'iconicité est très variable : certains miment l'action représentée (dormir : tête inclinée sur les deux mains jointes), d'autres miment une action qui symbolise conventionnellement un concept (« c'est rasoir », « ça me fait suer »). Un grand nombre d'entre eux, d'apparence figurative, sont en fait d'un symbolisme conventionnel aujourd'hui plus ou moins obscur (exemples : « mon œil », « fou », « gestes de salutation », certaines injures). Les gestes de pointage sont fréquents et souvent accompagnés d'une mimique expressive qui qualifie l'objet désigné, ces gestes peuvent être centrés sur un organe dont ils désignent alors la fonction (exemple : entendre, voir : index désignant l'oreille ou l'œil).
- Les quasi linguistiques peuvent subir des variations d'amplitude selon les sujets et selon l'intensité affective de la communication. L'emphase sera marquée par l'augmentation de l'amplitude et la répétition du geste.
- La combinatoire des quasi linguistiques est généralement réduite à des associations qui dépassent rarement deux à trois gestes (exemple : l'appel du garçon de café auquel on demande l'addition). En revanche l'association avec des mimiques expressives est fréquente, et c'est parfois la mimique qui détermine le sens précis (le haussement d'épaule, paumes en avant, selon la mimique peut signifier « je m'en fiche » ou « je l'ignore »).

Selon leur sémantique on peut classer les quasi linguistiques français en quelques variétés :

- les expressifs (surtout mimiques) 32 %;

- les conatifs (destinés à influencer autrui) (exemple : stop, silence, venez ici, etc.) 13 %;
- les phatiques (rituels de contact, appels, déictiques d'interaction) 10 %;
- les opératoires qui transmettent une information 26 %;
- les injures 17 %.

Il faut signaler que les deux-tiers des quasi linguistiques expressifs signifient des sentiments péjoratifs; si on les additionne aux injures il y a donc presque 40 % des quasi linguistiques qui servent à exprimer des sentiments négatifs ou malveillants.

Les variations culturelles ont été souvent signalées, mais sont souvent plus importantes que prévues. Une étude comparative effectuée par G. Dahan entre les répertoires américains, italiens et français montre :

gestes américains : communs avec les gestes français, 34 %	compris par les Français, 59 %
gestes italiens : communs avec les gestes français, 30 %	compris par les Français, 58 %

L'étude récente d'un répertoire recueilli en Afrique Noire (Congo) ne donne que 40 % compris par les Français.

L'utilisation des quasi linguistiques se fait quand le bruit, la distance ou la nécessité d'être discret rendent la communication verbale difficile ou inadéquate, mais elle est aussi importante au cours des interactions de face à face courantes, elle sert alors particulièrement à l'expression des connotations affectives et comme nous l'avons signalé, des connotations négatives, les affects qu'il n'est pas convenable d'exprimer verbalement paraissent ainsi beaucoup mieux tolérés dans l'expression mimo-gestuelle.

Dans certaines populations (en Afrique par exemple), il existe des quasi linguistiques propres aux femmes. Or ces gestes servent essentiellement à exprimer des sentiments négatifs (fatigue, douleur, etc.) ou agressifs (malédictions...).

3.2. La gestualité phonogène

Elle est constituée par les mouvements phonatoires nécessaires à l'émission du langage parlé. Sa description relève plus de la phonétique articulatoire que de la gestique et elle ne contribue en apparence qu'indirecte-

Les voies du langage

ment à la communication par la réalisation des messages sonores. Cependant elle peut prendre une valeur significative propre en permettant la « lecture labiale » utilisée par les handicapés auditifs ou dans les circonstances d'environnement bruyant.

3.3. La gestualité coverbale

Les gestes coverbaux sont associés au discours verbal pour l'illustrer (« illustratifs ») le connoter (« expressifs ») ou renforcer et/ou souligner certains traits phonétiques, syntaxiques ou idéiques (« paraverbaux »). Les illustratifs et les expressifs ont de nombreux points communs dans leur forme et leur nature avec les quasi linguistiques mentionnés plus haut, leur coexistence avec la chaîne verbale modifie cependant souvent leur interprétation et leur confère un statut particulier.

Plusieurs catégories d'*illustratifs coverbaux* ont été décrites :

- les déictiques qui désignent le référent de la parole (montrer du doigt l'objet dont on parle);
- les spatiographiques qui schématisent la structure spatiale (le geste classique qui accompagne la définition de l'escalier en colimaçon);
- les kinémimiques qui miment l'action du discours;
- les pictomimiques qui schématisent la forme ou certaines qualités du référent (« un poisson grand comme ça »).

Les expressifs coverbaux sont surtout faciaux, ils avaient déjà intéressé Darwin en 1872 dans son étude *l'Expression des émotions chez l'homme et les animaux*. Ils ont fait depuis l'objet de nombreuses études dont les plus récentes (Cuceloglu 1970; Izard 1971; Ekman 1973), concluent à leur existence panculturelle. L'expression spontanée des six émotions de base habituellement distinguées depuis Woodworth et Schlosberg 1954 : joie, surprise, peur, colère, dégoût, tristesse est en effet à peu de chose près semblable dans des ethnies et des cultures très variées; on a pu ainsi les voir émettre ou les faire identifier par des Japonais, des Brésiliens, Chiliens, Argentins, Nord-Américains, Turcs, et même des membres de tribus culturellement isolées de Bornéo et de Nouvelle Guinée...

Cependant la pression socio-culturelle intervient au niveau des règles d'utilisation des mimiques (comme au niveau de toute manifestation pulsionnelle). Selon les ethnies, les sexes, les âges, les situations, les statuts sociaux certaines expressions émotionnelles sont valorisées, d'autres réprimées. Ce contrôle social de l'expression des émotions a

conduit les mimiques expressives à devenir conventionnelles et à pouvoir se détacher de l'émotion réellement vécue. Elles servent alors à connoter le discours, soit gestuel dans le cas des quasi linguistiques proprement dits, soit parolier dans le cas des expressifs coverbaux. Cependant à leur usage conventionnel volontaire se superposent des manifestations spontanées non conscientes qui fournissent aux interlocuteurs avertis des renseignements parfois précieux sur les sentiments authentiques de leurs partenaires.

Les paraverbaux sont liés aux traits phonétiques et syntaxiques : mouvements de la tête et des mains qui soulignent par exemple l'intonation ou l'emphase, ou encore scandent les moments principaux du raisonnement. Les anciens les considéraient comme partie intégrante de la Rhétorique : l'*Actio* concernait la prosodie et le geste, et à ce titre ce dernier était considéré comme nécessaire à l'éloquence (« sans lui pas de grand orateur » disait Cicéron).

R. Birdwhistell dans ses études kinésiques a particulièrement étudié deux types de paraverbaux qu'il a dénommés *kinesic markers* et *kinesic stress* (que nous traduirons respectivement par « marqueurs grammaticaux » et « marqueurs d'accent »).

Les marqueurs grammaticaux présentent quatre caractéristiques selon Birdwhistell : ils possèdent des traits pertinents qui permettent de les différencier en classes comportementales précises; ces unités apparaissent dans un contexte syntaxique précis, c'est-à-dire que les lexèmes auxquels ils sont associés appartiennent à des classes grammaticales spécifiques; si deux ou plus de ces unités forment une séquence, les traits distinctifs comportementaux sont toujours suffisants pour éviter l'ambiguïté ou la confusion; cependant l'isolement précis des unités ne peut se faire que dans le contexte comportemental.

Enfin Birdwhistell souligne qu'ils sont propres à chaque langue. Il cite l'exemple de l'homme politique nord-américain Florello La Guardia qui parlait italien, yiddish et américain : la vision de ses discours filmés en projection muette permettait de deviner, grâce à sa gestualité dans quelle langue il s'exprimait.

Nous énumérerons ci-dessous les différentes classes décrites par Birdwhistell pour l'anglo-américain :

- *Marqueurs pronominaux* : adresse ou référence, ces mouvements en extension distale de la tête, d'un doigt, d'une main ou d'un regard vont vers l'objet ou l'événement référentiels et accompagnent *he*, *she*, *it*,

Les voies du langage

these, they, that, then, there, any et some. Tandis qu'en direction proximale ces mouvements sont associés avec *I, me, us, we, this, here et now*.

– *Marqueurs de pluralisation* : ils correspondent à un léger balayage associé aux marqueurs pronominaux précédents.

– *Marqueurs verboïdes* : ils relient le marqueur pronominal à la forme verbale. Ainsi pour *I went*, on observe un marqueur pronominal proximal pour *I* et, sans interruption, un autre mouvement distal pour *went*. *The dog was barking* s'accompagne d'un retrait du corps, tandis que *the dog will bark* s'accompagne d'un mouvement distal antérieur du corps. Les marqueurs verboïdes peuvent donc aussi indiquer les temps.

– *Marqueurs d'aires* : ils s'associent à : *on, over, under, by, throught, behind, in front of* quand ceux-ci sont accompagnés d'un verbe d'action.

– *Marqueurs de manière* : ils sont liés à des expressions telles que *a short time, a long time*.

Appréciation critique :

Afin de vérifier et de préciser l'existence et la forme des marqueurs grammaticaux en français, nous avons enregistré avec deux caméras, l'une placée de face, l'autre au-dessus, les mouvements de sujets soumis à diverses contraintes d'énonciation :

- lecture d'un texte mettant en jeu plusieurs types d'événements et de personnages,
- émission « spontanée » du même texte (récitation),
- répétition d'une liste de phrases susceptibles de s'accompagner de marqueurs,
- conversations spontanées.

A la suite de ces expériences plusieurs remarques ont pu être formulées :

- Des phrases répétées, cependant construites à dessein pour induire l'apparition de marqueurs, n'en provoquent que très peu, il en est de même pour des phrases lues. Seules les phrases réellement générées s'accompagnent d'une telle gestualité.
- Mais dans le discours spontané lui-même, les marqueurs sont facultatifs. Ils n'apparaissent pas avec la même fréquence chez tous les sujets et ils sont soumis à une double variation : culturelle et individuelle.
- Deux axes apparaissent dans la structuration de ces mouvements : avant arrière et proximal-distal, et l'on retrouve en Français les mêmes

mouvements que ceux décrits par Birdwhistell comme « pronominaux », « pluriels », « verboïdes » et « temporels » pour l'anglais.

— Les marqueurs d'aires et les marqueurs de manières existent aussi mais sont difficiles à distinguer de la gestualité illustrative étudiée plus haut.

Les marqueurs d'accent et de rythme sont des mouvements généralement de la ou des mains, mais aussi de la tête et du tronc, liés à la chaîne intonative. Ils servent à battre la mesure du discours, et P. Ekman les dénomme, pour cette raison, « bâtons ». Ils peuvent exprimer l'emphase et sont en cela tout à fait comparables aux intonations paraverbales; de plus ils sont liés à la structure grammaticale du discours et, comme Schefflen l'a signalé, une analyse prolongée permet de relever une organisation hiérarchique qui correspond au déroulement du discours verbal comme si le processus génératif de la parole s'étayait sur des repères moteurs.

3.4. Les synchronisateurs de l'interaction

Ce sont des éléments pragmatiques essentiels de la stratégie de l'intercommunication. La notion et le terme de synchronisation ont été proposés par Condon et Ogston en 1966, puis précisés par Kendon en 1968. Ce phénomène, tel qu'ils l'ont décrit, est double :

- « autosynchronique », il concerne l'organisation individuelle sur laquelle nous reviendrons ultérieurement,
- « intersynchronique », lié à la pragmatique co-locutoire, il concerne directement l'interaction.

On peut, schématiquement, classer les synchronisateurs en « phatiques » qui assurent le contact, essentiellement sous forme de contact visuel (regard), parfois de contact corporel (main posée sur le bras ou l'épaule de celui à qui on s'adresse) et en « régulateurs » dont la forme la plus courante est le hochement de tête (associé ou non à de brèves émissions verbales « oui » ou paraverbales « Hum », etc.). Les phatiques sont plutôt utilisés par l'émetteur, les régulateurs par le récepteur. Tout ce qui entrave ou modifie cette intersynchronisation va perturber ou transformer l'interaction à la fois dans ses manifestations gestuelles et dans ses échanges verbaux.

Au cours de nombreuses expériences Argyle et Cook (1968-1976) ont pu, en faisant varier le degré de perception d'autrui par des masques,

Les voies du langage

des lunettes noires ou des glaces sans tain, montrer que les pauses et les interruptions augmentent quand la régulation visuelle est altérée. Les femmes sont plus affectées que les hommes, elles regardent plus mais préfèrent être moins vues. Interviennent aussi dans l'utilisation du regard, la relation de dominance et la culture. Cependant, si la quantité de regards varie (plus grande par exemple chez les Moyen-Orientaux que chez les Nordiques ou les Japonais) les moments du discours où le regard est nécessaire sont les mêmes. Ces moments sont ceux où la fonction phatique doit être mise en jeu pour assurer le fonctionnement correct du canal.

Ainsi on constate qu'en position d'émission un sujet regarde moins qu'en position de réception et il le fera à des moments précis :

- pour souligner un mot ou une position importante;
- pour marquer la fin d'une proposition;
- pour annoncer la fin de l'intervention et donner la parole à l'autre.

Ces passations de parole (*speaking-turn-interaction-units*) ont fait l'objet d'études précises, en particulier de S. Ducan. Cet auteur a montré que les passations de parole étaient ritualisées : le *speaker-turn-signal* peut comprendre cinq sortes d'indices : intonation, contenu, syntaxe, paralangage et mouvement corporel. L'utilisation d'un seul indice est suffisant, cependant la probabilité de réponse de l'auditeur est une fonction linéaire du nombre d'indices utilisés.

L'association la plus courante est constituée par un arrêt de la parole et un regard sur le visage de l'allocataire. En revanche, la tête tournée latéralement et le regard détourné ne provoqueront généralement qu'un silence. Un échange de parole, pour se dérouler convenablement, doit ainsi comprendre la succession suivante :

- a) Présentation d'un *turn-signal* par l'émetteur.
- b) Adoption par l'auditeur de positions et de signaux d'émetteur.
- c) Adoption par l'émetteur d'une position de récepteur.

Le récepteur en effet contribue au bon déroulement de l'interaction par ce que nous appelons des régulateurs (*back-channel-signals*) qui sont en premier lieu les hochements de tête, les émissions sonores « M-HM », « oui », « je vois », etc., les compléments de phrases, les brèves reformulations. Ces divers éléments régulateurs sont parfois associés et ils apparaissent presque toujours en réponse à un regard phatique du locu-

Communications et langages gestuels

teur. Des expressifs peuvent aussi être utilisés comme régulateurs : il en est ainsi de mimiques connotant le contenu du discours et parfois des mouvements des lèvres répétant ceux de l'émetteur.

Plusieurs expériences ont tenté de montrer l'importance de ce système dans le déroulement de l'interaction. Nous en citerons une récemment pratiquée dans notre laboratoire sous la direction de G. Dahan. Deux sujets sont placés en situation de dialogue libre en face à face. L'un des deux est un compère qui a la consigne de parler en gesticulant normalement pendant trois minutes, puis pendant les trois minutes suivantes sans bouger mais avec un regard mobile, enfin durant les trois dernières minutes de ne pas bouger et de fixer le regard au sol. On constate, liée à la disparition des mouvements d'un des deux interactants, la diminution des parverbaux de l'autre et avec l'absence de regard l'augmentation très nette de la gestualité autocentré. D'autres expériences ont montré l'influence de l'augmentation ou de la diminution des régulateurs d'un des locuteurs sur le débit verbal de son partenaire.

Le contexte visuel et, d'une façon plus générale, les synchronisateurs vont donc obéir à un code pragmatique précis et ils subiront des modifications essentiellement liées à trois groupes de facteurs :

- (a) La personnalité des interactants : les schizophrènes et les enfants autistiques regardent moins (Ratter et Stephenson 1972; Cross 1972), certains phobiques ne regardent pratiquement pas, tandis que certains déprimés et anxieux fixent au contraire en permanence l'interlocuteur. Condon et Ogston ont aussi signalé l'asynchronie communicationnelle des psychotiques.
- (b) L'appartenance socio-culturelle : O.M. Watson (1970) a décrit des cultures « non contact » (Asiatiques - Indiens - Européens du Nord) qu'il oppose aux cultures « à contact » (Arabes - Latino-Américains -Sud-Européens). Les « non contact » se touchent moins, se regardent moins, se font face moins directement et se tiennent plus éloignés. D'après Watson trop regarder est interprété comme irrespectueux ou arrogant par les Africains, les Asiatiques, les Indiens tandis que trop peu est ressenti comme inattentif ou impoli par les Arabes et les Sud-Américains.
- (c) Les dispositions spatiales (ou « proxémiques ») de la communication sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Les voies du langage

3.5. Les extra-communicatifs

Nous désignons ainsi tous les gestes qui paraissent étrangers à la fois à la communication et à sa stratégie bien qu'ils surviennent au cours de l'interaction.

Deux remarques préalables s'imposent à leur sujet : ils constituent un groupe hétérogène, qui va du grattage de nez au croisement de jambes en passant par l'allumage de cigarette... ; leur qualification « d'extra-communicatifs » signifie simplement qu'ils n'ont pas de fonction explicite vis-à-vis des six éléments officiels du système de Shannon-Jakobson.

Mais on peut valablement émettre les hypothèses suivantes :

a) qu'ils ne surviennent pas au hasard et donc que leur occurrence dépend du processus communicationnel, b) que leur occurrence apporte une information implicite qui peut influencer plus ou moins le processus (par exemple quand un des locuteurs se met à bâiller...), c) qu'enfin, bien qu'en apparences aléatoires et non significatifs, un certain nombre d'entre eux sont codifiés dans leur usage et dans leur forme (par exemple les grattages de tête sont devenus des quasi-linguistiques indicateurs de réflexion et de perplexité).

Ekman et Friesen émettent même l'hypothèse qu'ils seraient appris au cours de l'ontogenèse comme procédés d'adaptation émotionnelle, progressivement simplifiés et ritualisés, et utilisés par l'adulte de façon spontanée et inintentionnelle; aussi ces auteurs ont-ils décrit une grande partie des extra-communicatifs sous la dénomination « d'adaptateurs » en distinguant trois catégories : les self-adaptateurs, les adaptateurs à autrui, les adaptateurs à l'objet.

a) LES SELF-ADAPTATEURS

Ils ont été décrits par plusieurs auteurs : mouvements centrés sur le corps (*body focused movements*) par Freedman et Hoffman (1967), self-manipulation par Rosenfeld (1966), mouvements autistiques par Mahl (1961), comportement d'autocontact par Delannoy et Feyereisen (1973) et Feyereisen (1974-1978). Pour Ekman et Friesen, ces gestes auraient été au cours de l'enfance associés sous une forme plus complète à certaines situations émotionnelles. Ils réapparaîtraient chez l'adulte sous une forme atténuee dans des conditions rappelant le problème émotionnel primitif. Ils n'auraient ainsi pas de relation intrinsèque avec

Communications et langages gestuels

la parole mais pourraient être déclenchés par elle, ou reliés aux motivations, ou affects verbalisés. Généralement ils ne reçoivent pas de feedback et l'interlocuteur feint de les ignorer, bien qu'il les perçoive et éventuellement en tienne compte. Les liens des self-adaptateurs avec leurs déclencheurs émotionnels, dans la mesure où ils résultent de l'histoire individuelle, sont évidemment largement idiosyncrasiques..

Feyereisen a montré récemment que les comportements d'autocontact augmenteraient avec l'âge et avec la complexité des situations. Ils pourraient être utilisés comme signaux de perplexité et d'embarras et rempliraient ainsi, en partie, une fonction métacommunicative. Nous aurons plus loin l'occasion d'indiquer leurs variations proxémiques.

b) LES ADAPTATEURS À AUTRUI

Ceux-ci (*alter - directed - adaptors*) seraient originaires des mouvements liés au contact interpersonnel : donner ou recevoir, attaquer ou se protéger, se rapprocher ou fuir. Comme pour les précédents, ils sont le plus souvent réduits à des « mouvements d'intention » : mouvements de mains, déplacements posturaux indiquant le sens d'un rapprochement ou d'un éloignement d'autrui.

c) LES ADAPTATEURS AUX (OU PAR LES) OBJETS (OBJECT-ADAPTORS)

Ils découlent d'apprentissages plus tardifs, de manipulations d'objets (allumer et fumer une cigarette, dessiner des graffitis, etc.).

La classification d'Ekman et Friesen paraît rationnelle mais semble intégrer dans ce groupe de la gestualité extra-communicative des gestes directement liés à la communication tels les « adaptateurs à autrui » dont nous reparlerons plus loin au paragraphe « proxémique ».

D'une façon plus empirique nous maintiendrons donc notre classification (J. Cosnier 1977) en :

- gestes autocentrés (ou « autistiques ») : grattage, tapotements, onychophagie, balancements et stéréotypies motrices;
- manipulations d'objets et activités « ludiques » : fumer une cigarette, égrener un boulier, dessiner automatiquement, plier un papier, etc.;
- mouvements de confort : croisement de jambes, de bras, changements de position...

4. Les variations proxémiques

L'anthropologue américain E.T. Hall a proposé le terme de proxémique pour désigner « l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique ». Parmi les problèmes abordés par la proxémique, la manière dont l'homme structure son micro-espace dans les transactions quotidiennes, concerne directement notre propos. Il apparaît en effet que quand deux personnes veulent communiquer (R. Sommer 1973) leurs positions respectives ne seront pas choisies au hasard mais dépendront de la nature de leur relation et de la communication désirée. Les variations proxémiques seront étroitement liées à la stratégie conversationnelle (J. Cosnier 1977).

E.T. Hall (1966) a pu ainsi définir plusieurs distances interpersonnelles (chez « l'Américain des classes moyennes ») choisies préférentiellement selon la nature de l'interaction : distance intime (0 à 40 cm), distance personnelle (45 à 125 cm), distance sociale (1 m 20 à 3 m 60), distance publique (3 m 60 et plus). Mais de même que les interlocuteurs adoptent telle ou telle distance en accord avec leur stratégie communicative, en sens inverse, si l'on impose des contraintes proxémiques aux locuteurs, la communication dans sa forme et parfois dans sa nature en est modifiée. Cela a été montré en ce qui concerne la communication verbale, par Moscovici, Plon et Malrieu (1966), et récemment, en ce qui concerne la communication gestuelle, par K. Bekdache (1976), dans notre laboratoire.

C'est ainsi que si l'on compare la mimogestualité de sujets qui communiquent en face à face à 1 m ou à 3 m, en côte à côté, en dos à dos, ou en face à face séparés par un paravent, on constate une augmentation de la gestualité autistique et une diminution de la gestualité paraverbale et régulatrice dans les trois situations où le canal visuel est exclu, tandis que la gestualité paraverbale régulatrice et phatique augmentent spécialement dans le face à face à 3 m.

Il est évident que les variations situationnelles s'accompagnent de modifications dans le fonctionnement des synchroniseurs comme nous l'avons déjà vu plus haut, et que cela amène certains aménagements compensatoires dans la répartition intercanaux de l'information et de la stratégie.

5. L'ontogenèse de la communication gestuelle syllinguistique

La communication de l'enfant avec son entourage, en particulier avec le personnage maternel est d'abord non verbale, puis progressivement se structure autour du canal verbal dont l'importance croît rapidement à partir de la deuxième année au point de devenir le mode de communication réputé caractéristique et dominant de l'espèce humaine. Cependant l'importance et la précocité des échanges non verbaux ont probablement été sous-estimées jusqu'à ces dernières années. Les psychanalystes comme R. Spitz et J. Bowlby ont mis l'accent sur l'impact que les échanges initiaux entre l'enfant et son entourage peuvent avoir dans le développement de la personnalité, et il apparaît que dès les premiers mois, le jeune enfant est capable de discriminer les attitudes mimiques et intonatives de sa mère. L'assimilation identificatoire des systèmes de communication non verbaux et paraverbaux commencerait dès la première année et l'acculturation mimogestuelle serait un processus aussi réel que l'apprentissage du langage verbal. Le développement de ce dernier n'éclipse d'ailleurs pas chez le jeune enfant les modes de communication non verbaux comme l'ont montré entre autres des éthologistes comme Blurton-Jones et Montagner. Cet auteur étudiant les enfants des crèches a ainsi trouvé que les réactions de sympathie et de dominance étaient essentiellement déterminées par des échanges mimogestuels, la qualité du répertoire utilisé par chaque enfant dépendant par ailleurs, en grande partie des attitudes parentales.

Il serait logique d'admettre que la communication non verbale de la première année fait place à une communication mixte, largement mimogestuelle dans les années suivantes de la petite enfance avec, à partir de quatre-cinq ans, un remplacement progressif du gestuel par la parole jusqu'au type adulte à prédominance nettement verbale. Cependant les récentes recherches de notre laboratoire amènent à nuancer ce schéma théorique.

Deux situations ont été ainsi étudiées de l'âge de deux ans à l'âge adulte. Une situation de réception « passive » (vision d'une projection de dessin animé) durant laquelle on enregistre sur magnétoscope la mimogestualité d'un sujet assis à côté d'un expérimentateur et une situation d'interaction « spontanée » durant laquelle l'expérimentateur s'entretient avec le sujet sur le contenu du film et sur la vie scolaire d'une façon semi-directive qui sollicite l'utilisation d'émissions verbales et gestuelles.

Il apparaît alors que, jusqu'à quatre ans, la motricité de l'enfant est marquée par la décharge et l'activité ludique, utilisant abondamment la gestualité expressive, déictique, phatique, imitative (participation émotionnelle et identification gestuelle) et « autistique » (autocentré ou centrée sur des objets extra-communicatifs). Cela aussi bien dans la situation de réception que dans la situation d'interaction.

Puis à partir de quatre à cinq ans l'immobilité de réception apparaît, avec uniquement quelques mouvements autocentrés et expressifs, mais pratiquement semblable au comportement adulte. C'est probablement l'apparition de cette possibilité d'inhibition de la décharge motrice qui permet à cet âge de commencer la scolarisation de l'enfant.

En ce qui concerne la situation d'interaction, la mimogestualité décroît aussi très nettement à partir de quatre à cinq ans et se stabilise à un niveau très bas (sauf pour l'activité autocentrale) pour se redévelopper à l'adolescence et prendre alors progressivement la forme adulte dont nous avons, plus haut, décrit les éléments.

Il est remarquable qu'hormis les éléments autocentrés, les déictiques, les spatiographiques et quelques expressifs, la gestualité à nouveau relativement abondante qui apparaît chez l'adulte à l'issue de cette phase de latence paucigestuelle de plusieurs années, est très différente de la gestualité du jeune enfant, en particulier en raison de l'utilisation des paraverbaux intonatifs pratiquement absents chez l'enfant et durant la période de latence. Cela amène à conclure que la gestualité coverbale n'est pas un « résidu » de la foisonnante gestualité infantile mais une gestualité conventionnelle de nature culturelle qui n'est pas en concurrence avec le langage parlé, et se développe au contraire en étroite association avec lui et avec l'apprentissage de la stratégie d'interaction.

6. La sémantique mimogestuelle

Quelles sont les significations véhiculées par la communication mimogestuelle? Il est toujours difficile de répondre à une telle question car les problèmes sémantiques peuvent être conçus de plusieurs manières. On peut en effet s'attacher à la dénotation (symbolisme gestuel) à la connotation (expression d'affects) à la valeur fonctionnelle (déjà abordée et qui touche plus à la pragmatique qu'à la sémantique); d'autre part, la sémantique peut être étudiée en référence à l'émetteur ou au récepteur.

C'est généralement ce dernier point de vue qui est adopté car ce n'est pas l'intentionnalité de l'émetteur qui caractérise l'information, ce sont ses effets au niveau du récepteur.

D'autre part, comme nous l'avons signalé en introduction, la communication visuelle utilise un système « multisignal » et un système « multimessage », nous avons dit qu'elle est pluricodique.

- Système multisignal : avec des signaux d'origine aussi bien « statique » (morphotype général, vêtements et parures, etc.) que « cinétique » (flux mimogestuel proprement dit).
- Système multimessage : renseignant sur l'humeur, le caractère, l'intelligence, la vigilance, l'âge, le sexe, l'ethnie, la culture, le milieu social, etc. aussi bien qu'informant de façon langagière ou paralangagière.

Nous ne mentionnerons donc ici que quelques-uns de ces aspects.

L'espace sémantique connotatif de la communication visuelle a été précisé par Mehrabian. Cet auteur a montré à l'aide d'analyses factorielles que l'impression provoquée sur le récepteur au cours d'une interaction duelle s'organisait selon trois facteurs : « évaluation », « puissance-statut », et « responsivité ». Les variations du facteur évaluation sont liées aux postures : proximité, inclinaison antérieure, contact visuel, orientation vers le locuteur, ce facteur traduit le degré d'*« intimité »*; les variations du facteur « puissance-statut » sont liées au degré de relaxation, le statut étant corrélé (aux U.S.A.) avec la relaxation posturale; enfin le facteur « responsivité » est déduit de l'activité : activité faciale et gestuelle, intonation vocale et débit de la parole. Tout individu est ainsi situé par son interlocuteur dans un espace sémantique connotatif en trois dimensions.

Dans notre laboratoire C. Rouby, par une étude semblable, a montré en considérant séparément les connotations de l'information visuelle et acoustique qu'il n'y avait pas forcément concordance entre les connotations des deux types de signaux. La connotation globale d'un individu serait donc un compromis plus ou moins stable : et les impressions défavorables, les sympathies ou les antipathies proviendraient probablement en partie des concordances ou des discordances entre les systèmes, provoquant chez les récepteurs des difficultés ou des ambivalences connotatives, voire à la limite l'impression d'étrangeté depuis longtemps remarquée par les psychiatres en contact avec des psychotiques. Cependant

Les voies du langage

C. Rouby a montré que dans une situation de communication totale, ce sont les informations visuelles qui induisent les connotations dominantes.

La distribution des indices significatifs selon les parties du corps a fait aussi l'objet de plusieurs recherches. Ainsi Dittman (1962-1965) faisant étudier des films de séance de psychothérapie par des juges naïfs (c'est-à-dire différents du psychothérapeute) constate que la dépression est associée à peu de mouvements de la tête et des mains, mais à des mouvements des jambes. Ekman (1965) trouve que les indices fournis par l'extrémité céphalique informent plutôt sur la vigilance générale et l'intensité affective, puis avec Friesen (1969) il formule l'hypothèse que la face est un *affect display system*, tandis que le corps traduit les efforts adaptatifs du sujet à son affect ou une mise en scène d'un aspect de son expérience affective. Les émotions spécifiques sont fréquemment perçues à partir des mimiques faciales, tandis que l'orientation de la tête et les positions du corps ne permettent qu'une évaluation de l'état affectif général du sujet.

La sémantique dénotative est directement reliée aux quasi-linguistiques et aux illustratifs. Son rôle évident mais généralement auxiliaire de la parole verbale a fait sous-estimer l'importance de la gestualité. Rappons cependant qu'elle sert non seulement de redondance à la verbalité, mais aussi à transmettre les informations jugées inconvenantes à dire : injures, malédicitions, expressions agressives qui constituent un pourcentage important du répertoire quasi linguistique.

Il apparaît donc au total qu'à côté de l'important rôle fonctionnel joué par la mimogestualité dans la stratégie et la régulation de l'interaction, sur le plan sémantique elle sert en premier lieu à la connotation soit du discours verbal, soit, et dans ce cas souvent à l'insu de l'émetteur, de l'attitude affective profonde et de l'humeur. Elle permet ainsi de communiquer des informations sans les dire, « communication implicite » qui peut être la source de nombreux malentendus si elle reste inconsciente ou/et si elle est dissociée de la communication verbale explicite.

7. L'organisation verbo-viscéromotrice

La notion d'organisation verbo-viscéromotrice est due à J.B. Watson (1926) :

« Quand un individu réagit à un objet ou à une situation, son corps entier réagit. Pour nous cela signifie que l'organisation manuelle, l'organisation verbale et

Communications et langages gestuels

L'organisation viscérale fonctionnent ensemble chaque fois que le corps réagit... Ces trois formes d'organisation ne peuvent fonctionner ensemble en se supplémentant mutuellement (ou même en se substituant) que si elles existent simultanément comme des parties d'une organisation intégrale totale. »

Ainsi dit-il :

« Chaque fois que l'individu pense, c'est la totalité de l'organisation corporelle qui est en jeu (...) on peut dire raisonnablement que la pensée peut être successivement kinesthésique, verbale ou émotionnelle. Si l'organisation kinesthésique est bloquée l'organisation émotionnelle prédomine (...) les organisations manuelles et viscérales sont donc opérationnelles dans le processus de la pensée, et même en l'absence de développement verbal nous pourrions toujours penser d'une manière quelconque, même si nous n'avions pas de mots. »

Cette conception peut être complétée par deux autres notions : celle d'équivalence énergétique et celle d'homéostasie comportementale.

Le principe d'équivalence énergétique a été proposé par des psychanalystes-psychosomatiques (P. Marty, M. de Muzan et C. David 1963). Ces auteurs, se basant sur leurs observations cliniques, ont émis l'hypothèse qu'il existerait un certaine « équivalence énergétique » entre l'activité relationnelle avec un objet extérieur; l'activité relationnelle avec la représentation d'un objet extérieur, l'activité mentale en tant que telle, intellectuelle ou fantasmique et l'activité fonctionnelle somatique (perturbée). Les activités sensitivomotrices et les activités mentales vont donc, selon la structure du sujet et ses modes de relations (passées et présentes) avec les autres, être en synergie, se suppléer ou se remplacer, de façon plus ou moins efficace pour assurer l'économie pulsionnelle de l'individu (P. Marty et M. Fain).

Cela peut s'intégrer dans une conception plus générale de l'homéostasie psychophysiologique : les modalités autorégulatrices de l'organisme vivant sont aussi bien comportementales que proprement physiologiques et, dans l'espèce humaine, les comportements de communication très développés peuvent être considérés sous cet angle. C'est ainsi que l'expression « langage du corps » qui a longtemps désigné les phénomènes de conversion hystérique doit être reconsidérée : le langage parlé est aussi un langage du corps et participe ainsi que la gestualité communicative à l'homéostasie corporelle.

En se basant sur ces diverses conceptions, deux faits sont maintenant bien établis dans notre laboratoire grâce à des enregistrements simulta-

nés de plusieurs activités d'individus en situation d'interaction (image magnétoscopée, parole, voix, activité motrice, activité végétative) :

- Chaque individu présente des patterns réactionnels qui lui sont propres et se retrouvent dans différentes situations d'interaction : ainsi certains ont une prédominance verbomotrice, d'autres verbovégétative, etc.
- D'une façon générale la parole et la motricité ont une action réductrice sur l'activité végétative (« phénomène du balancement »).

L'ensemble de ces considérations et des résultats des recherches poursuivies ces dernières années ont un impact certain sur l'orientation actuelle de la psychothérapie et de la psychosomatique en valorisant la communication non verbale.

8. Conclusion : vers une gestique de l'énonciation

Ce bref panorama de la gestualité communicante permet de relever un certain nombre de constatations et de soulever quelques problèmes. La constatation majeure est que ses fonctions sont multiples. Elle ne peut être simplement considérée comme une redondance accessoire et facultative du langage parlé. Elle fait partie du langage et le langage parlé est conçu pour fonctionner en concomitance avec elle à différents niveaux.

Au *niveau énonciatif*, l'étude de la participation de la gestualité reste à faire mais il est d'emblée clair que les déictiques verbaux (exemple : les démonstratifs) et certains embrayeurs pronominaux (exemple : tu, vous) supposent dans la plupart des cas l'existence de déictiques mimogestuels. La suppression de cette participation gestuelle nécessite une suppléance verbale (cas de la conversation téléphonique, ou de l'expression écrite).

Au *niveau syntaxique*, l'utilisation du geste ne se fait pas au hasard mais selon des règles précises évidemment reliées avec les structures (profondes ou superficielles?) du langage parlé. Il n'est pour s'en convaincre qu'à comparer un discours spontané avec sa transcription littérale qui l'isole de ses concomitants paralinguistiques. L'agrammaticalité de ce discours apparaît, alors qu'elle restait inaperçue dans la situation de génération et de perception multicanaux. Mais n'est-ce pas simplement que la grammaire est différente dans les deux cas? La grammaire du langage parlé n'inclue-t-elle pas l'utilisation de la gestualité?

Au *niveau pragmatique*, le rôle de la gestualité, en particulier par les synchronisateurs, est fondamental. La pragmatique co-locutoire est en grande partie mimogestuelle, et toute modification dans l'utilisation du canal visuel va modifier l'utilisation du canal verbal.

Enfin aux *niveaux cognitifs et physiologiques*, la motricité semble jouer un rôle nécessaire à l'élaboration et au codage du message.

La valeur énergétique (ou « économique ») de cette activité motrice est encore loin d'être éclaircie mais plusieurs constatations amènent à penser qu'elle est fondamentale pour tous les locuteurs, tout en s'organisant pour chacun d'une façon idiosyncrasique dans ses rapports avec l'activité verbale et l'activité végétative. Deux hypothèses complémentaires pourraient rendre sommairement compte de ces faits : celle du « boulier » et celle du « résidu ». Pour celle du boulier : la gestualité servirait au locuteur à ordonner son message en fournissant des repères temporo-spatiaux à sa traduction parolière (comme le comptable utilise son boulier ou l'enfant compte sur ses doigts...). Pour celle du résidu, malgré les efforts et l'habileté du locuteur la traduction d'un message conçu dans la sémiotique mentale hétérogène en une sémiotique parolière homogène ne peut que rarement être totalement adéquate, laissant pour compte un « résidu » non traduit, lequel serait catabolisé ou effacé par l'activité gestuelle.

III. Langages gestuels

1. Importance théorique et pratique

Nous avons essayé dans les pages précédentes de situer la mimogestualité dans la communication totale, c'est-à-dire par rapport à la langue parlée dont elle n'est ni un auxiliaire, ni un dérivé mais un associé qui lui est étroitement intriqué pour former le langage naturel ainsi composé de trois sous-systèmes majeurs : le verbal, le vocal, le gestuel.

Cependant la pratique quotidienne du téléphone (entre autres) nous démontre qu'on peut communiquer par le canal acoustique isolé, et l'omniprésence du langage écrit a fini par nous convaincre que la langue humaine était par nature forcément verbale.

Mais à l'inverse : peut-on communiquer sans parole verbale, et existe-t-il des langages totalement non verbaux ? Bien que l'existence de tels

Les voies du langage

langages soit fort ancienne, la réponse à cette question est récente : pendant longtemps beaucoup ont cru (et probablement F. de Saussure lui-même) que ces langages n'étaient que des dérivations accessoires de la langue parlée, en vertu d'une intoxication verbo centrique qui occultait l'évidence : l'espèce humaine peut élaborer des langues non verbales parfaitement autonomes et fonctionnelles. La réticence à admettre l'existence, voire la possibilité de langages gestuels, s'explique en partie par les incidences théoriques et pratiques qu'implique cette reconnaissance.

a) *Incidences théoriques*

La réévaluation des rapports entre le langage et la pensée, et en corollaire des origines phylogénétiques du langage et du processus d'hominalisation, questions aussi classiques qu'anciennes, à nouveau d'actualité à la lumière du développement de l'éthologie et de la paléontologie. Le passionnant colloque organisé par l'Académie des Sciences de New York en 1972 sur les origines du langage en témoigne, et ce n'est pas un hasard si un livre récent *Langage et développement mental* (1972) a été écrit par P. Oleron spécialiste des sourds-muets...

L'insuffisance des hypothèses chomskianes sur le *Language Acquisition-Device* et la grammaire universelle, limitées jusqu'à présent au seul sous-système verbal. Les dispositifs cognitifs « innés » devraient dorénavant rendre compte non seulement des langages à réalisation vocale (unidimensionnels) mais des langages à réalisation mimogestuelle (donc pluridimensionnels) ce qui rend inadéquates les grammaires transformationnelles « classiques ».

Le réexamen de certains aspects des modèles « métapsychologiques » freudiens. Si les lois des « processus secondaires » sont celles du langage (parlé), si la pensée consciente est la pensée « verbalisable » et si le travail analytique consiste à raccrocher les représentations de choses refoulées aux représentations de mots... que se passe-t-il quand le langage n'est pas voco-acoustique et que ses signes ne sont pas des mots ?

b) *Incidences pratiques*

Elles se manifestent en particulier en pédagogie et plus spécialement pour les enfants sourds. Faut-il ou non réprimer le développement de leur communication gestuelle ? Beaucoup de sourd contestent actuellement le terrorisme du langage vocal et leur action militante participe à l'accroissement d'intérêt porté aux problèmes des langages gestuels.

2. Les principaux langages gestuels

Il est classique de citer comme exemples : le langage par signes des Amérindiens des Grandes Plaines, celui des sourds-muets et accessoirement les systèmes de communication des moines trappistes et des anciens Napolitains.

Le langage des Indiens a une origine mal connue mais ancienne puisqu'il est signalé dès 1541 par les Espagnols. On suppose qu'il aurait eu une origine mexicaine puis se serait répandu parmi les diverses tribus d'Amérique du Nord servant de mode de communication unitaire entre ces populations qui utilisent par ailleurs des langages parlés différents.

Plusieurs inventaires ont été relevés depuis la fin du siècle dernier parmi lesquels ont été réédités récemment le classique travail de Mallery (1881-1971) et celui plus léger de Tomkins (1931-1969) tandis que Taylor a présenté une revue générale de la question en 1975 dans la revue *Semiotica*.

Le g-langage¹ des Indiens était surtout pratiqué entre étrangers dans les échanges commerciaux, dans les conseils intertribus, mais aussi au sein des tribus lors de cérémonies et de distractions publiques (dans les contes et les danses). Il était utilisé occasionnellement dans la vie courante et familiale, souvent alors mélangé au langage parlé. Les signes sont essentiellement de réalisation manuelle. West a essayé d'en schématiser une double articulation et proposé quatre vingt unités gestuelles de base, permettant de composer les trois à quatre mille signes répertoriés.

La grammaire est très simple et l'expression souvent très imagée voire métaphorique, or ces caractères du langage gestuel influencent le langage parlé par les Indiens, y compris l'anglais. Il faut d'ailleurs remarquer que tous les auteurs soulignent le fait que le g-langage n'est pas une dérivation du langage parlé, et que sa compréhension comme sa formulation sont directes sans traduction en mots et sans relais auditif.

On a aussi remarqué que les Indiens étaient parfois capables d'utiliser les deux simultanément : langage gestuel + langage parlé, non seulement sans une parfaite coïncidence des deux, mais même parfois en indépendance relative, voir contradiction.

Le langage gestuel des sourds ou, plus exactement², l'aptitude des sourds à communiquer par gestes est connue depuis l'Antiquité, mais

1. G-langage : langage gestuel, et g-signé : signe gestuel.

2. Car la reconnaissance de leur langage en tant que tel est récente.

Les voies du langage

c'est depuis le XVIII^e siècle qu'elle a retenu réellement l'attention et reçu des applications pédagogiques avec l'Abbé de l'Epée.

Au cours du XIX^e, deux écoles s'opposent : l'Abbé Sicard (1808) avec l'école française soutenant que l'expression gestuelle est naturelle au sourd et peut lui fournir un moyen de communication efficace, l'école allemande avec Samuel Heinricke (1878) qui au contraire déclare que le sourd doit accéder à la maîtrise du langage parlé, le langage gestuel n'étant pour lui qu'un pis-aller.

Finalement à la suite d'un congrès tenu à Milan en 1800 c'est cette dernière position qui domine : la pédagogie doit être entièrement orientée vers la démutisation des sourds et le langage gestuel doit être proscrit.

On se trouve donc à l'heure actuelle dans une situation confuse : certaines communautés de sourds (aux USA par exemple) ont adopté officiellement un langage gestuel bien élaboré (l'Ameslam ou ASL : *American Sign Language*) tandis que d'autres, comme en France, utilisent des dialectes plus ou moins officieux¹, voire clandestins. Cependant l'importance pédagogique de cette question et l'intérêt de récents travaux nécessitent un développement particulier.

3. La communication gestuelle des sourds

3.1. Données éthologiques :

Malgré la prohibition de la communication gestuelle par la pédagogie officielle prônée dans les écoles d'enfants sourds en France, il suffit d'assister aux récréations ou à la sortie des classes pour se rendre facilement compte que ces enfants communiquent abondamment par le geste, il en est de même pour qui assiste à une réunion de sourds adultes. Or ces gesticulations ne correspondent pas à la transcription du langage parlé en langage manuel par le truchement d'un alphabet digital (ce procédé « dactylogique » est pratiquement abandonné sauf pour indiquer dans certains cas des noms propres ou des termes techniques rares).

Une étude comparative de récits effectués par des enfants sourds et des enfants entendants (J. Cosnier et coll. 1978) a permis de mettre en évidence que les enfants sourds appartenant à une même population utili-

1. Leur unification se fait sous la dénomination de L.F.S. (Langue Française des Signes).

Communications et langages gestuels

sent un dialecte gestuel indépendant de la langue parlée, l'acquisition de cette dernière semble d'ailleurs plus compléter la communication gestuelle que la remplacer.

La comparaison des répertoires utilisés dans cinq centres français géographiquement séparés (J. Cosnier et coll. 1978) montre qu'il n'y a pas plus de 16 % de gestes communs entre deux villes et que par ailleurs, même à l'intérieur d'une école, existent quelques différences entre les classes. Dans l'ensemble les gestes les plus universels sont ceux dont l'iconicité est simple et sans équivoque (exemple : bébé, manger, livre, vache...). A l'opposé des référents représentés par plusieurs g-signes sont ceux qui possèdent une plus grande complexité (exemple : papa, sale, homme, femme, chien...). Les g-signes correspondants seront alors plus manifestement conventionnels voire arbitraires.

Ces différences dialectales prouvent que les enfants sourds sont capables de créer un langage gestuel. S. Goldin-Meadow et Meidi Feldman ont d'ailleurs pu observer chez des enfants sourds de 17 à 49 mois l'apparition spontanée d'un langage gestuel utilisé pour communiquer avec leurs mères entendantes.

L'observation de la communication gestuelle à divers niveaux de scolarisation (et donc de démutisation) de quatre à dix-huit ans, montre une évolution progressive. A dix-huit ans (dans les situations de communication spontanée entre sourds) la verbalisation a acquis une certaine importance, parfois indépendante du geste dont elle peut d'autres fois préciser la signification. Ainsi dans un groupe où un même geste était utilisé pour « frère » et « soeur », c'est l'articulation orale d'accompagnement qui permettait la distinction. Il y a dans ce cas une véritable complémentarité entre les deux langages.

Mais la gestualité persiste, devenue essentiellement conventionnelle, très bien maîtrisée, très rapide et difficile à décoder pour le non-initié. Sa syntaxe est celle du langage gestuel et non du langage parlé. La parole n'a donc pas remplacé le geste qui paraît rester l'élément fondamental, elle ne fait que le compléter permettant l'enrichissement du discours et la diminution des ambiguïtés et, dans beaucoup de cas, on pourrait dire que la parole s'est mise au service du langage gestuel.

B.T. Tervoort (1975) comparant la communication d'adolescents sourds éduqués selon divers principes pédagogiques arrive à la même conclusion : le langage gestuel constitue leur mode de communication privilégié quel qu'ait été le système scolaire utilisé.

3.2. Données sémiologiques

Puisque l'existence de langages gestuels est établie ainsi que leur indépendance par rapport au langage parlé, on peut s'interroger sur la nature et les propriétés des signes utilisés.

a) NATURE ET CLASSIFICATION DES G-SIGNES DU LANGAGE DES SOURDS

W. Wundt dès 1882 en distinguait plusieurs catégories :

- 1) Les gestes démonstratifs (nous dirions « déictiques ») qui apparaissent chez le très jeune enfant qui montre du doigt l'objet convoité, puis la personne (moi - toi - lui) et à partir de là une partie du corps qui symbolisera la fonction d'une façon métonymique, montrer l'œil signifiera « voir », l'oreille « écouter »;
- 2) Les gestes imitatifs (nous dirions « illustratifs »), plus nombreux et variés que les précédents, se partagent en deux classes : les gestes indicatifs et les gestes plastiques.
Les indicatifs sont les plus primitifs et principalement descriptifs, ainsi la « maison » indiquée en dessinant avec le doigt le toit et les côtés, la « chambre » représentée par un carré, le « jardin » par un carré auquel on ajoute le geste de sentir une fleur. Les gestes plastiques utilisent les mains ou plusieurs doigts. Ainsi « bouteille » les doigts pliés et le pouce tendu. Associés aux imitatifs qui véhiculent le concept objectif, les mimiques faciales donneront l'aspect subjectif.
- 3) Les gestes connotatifs (nous dirions « métonymiques ») sont dérivés des précédents. Leur caractéristique est de représenter l'objet par un de ses caractères secondaires considéré comme trait pertinent : par exemple désigner l'âne par ses oreilles, le chien par le geste d'aboyer.
- 4) Les gestes symboliques : de nature arbitraire qui servent généralement à communiquer des idées et des concepts. Ils correspondent en fait souvent à la conventionnalisation des gestes précédents détachés de leur signification primitive. Ainsi le geste « tête à cornes » signifiera « force » puis « danger » puis « je veux être protégé ».

P. Oléron (1975), après avoir réuni un répertoire de gestes de sourds-muets français, en propose aussi une classification :

- les gestes indicatifs : qui servent à indiquer ou à montrer,
- les gestes imitatifs représentation iconique d'animaux, d'action ou d'objet,

- les gestes accommodatifs : surtout par les mimiques affectives servent à la connotation,
- les gestes figuratifs qui utilisent : l'analogie, dont le type est le symbole; l'association, qui représente l'objet par un de ses caractères secondaires; la concrétisation, qui consiste à représenter un objet ou un concept de façon métaphorique : « pareil » se dit en superposant les deux mains pour leur similitude.

b) LE PROBLÈME DE L'ANALOGIE : DEGRÉ D'ICONICITÉ DU SIGNE GESTUEL

Comme les classifications précédentes le suggèrent le répertoire gestuel des sourds est souvent de nature analogique. Cependant le degré d'iconicité en est variable, pouvant aller de la pantomime à la symbolisation, et plusieurs précisions sont intéressantes à fournir car elles font apparaître des caractères propres à ce type de langage.

a) *Pantomime - Représentation mimétique et signe gestuel :*

La pantomime et, sous-forme plus mineure, la représentation mimétique, sont très utilisées et servent à la création des divers signes. les sourds créent aisément des néologismes et introduisent dans leur discours des gestes non codés quand cela leur est nécessaire. U. Bellugi a précisé comment s'opère cette filiation. Cet auteur fait par exemple raconter par gestes l'histoire de James Thurber *The unicorn in the garden* au cours de laquelle il est nécessaire de signifier « camisole » (*strait-jacket*), terme inconnu en langage gestuel par les sujets de l'expérience et cependant qu'il est indispensable d'utiliser plusieurs fois au cours du récit. Le conteur en fait alors une représentation mimétique complexe comprenant jusqu'à cinq activités, puis on observe au cours du récit une simplification progressive qui aboutit à un geste possédant les caractères de simplicité et de concision des g-signes habituels.

Le g-sign se construit donc sur une base analogique, mais sa sophistification rend sa transparence problématique. Si l'on présente ainsi à dix entendants naïfs une série de quatre-vingt-dix signes A.S.L. avec leur traduction en Anglais, leurs réponses dans plus de la moitié des cas convergent pour reconnaître un élément iconique dans la structure du signe. Mais si l'on demande à ces sujets de deviner la signification d'une série analogue de quatre-vingt-dix g-signes présentés sans traduction : aucune bonne réponse n'est trouvée dans quatre-vingt-un cas...

Les voies du langage

Ainsi malgré leur nature analogique les g-signes n'en sont pas moins conventionnels. Cela explique les différences interdialectales qui existent entre les différentes communautés de sourds.

Comme l'ont montré nos observations, la transparence et l'univocité du signe sont tributaires du référent : un référent qui possède des caractéristiques très pertinentes aura un signe facilement universel (exemple : bébé représenté par le berçement dans les bras) par contre un référent très connoté et riche en traits différenciels aura un grand nombre de représentations possibles (exemple : « homme » : à Chambéry mouvement du pouce et de l'index de la main droite qui part de la base du nez pour se terminer sur la joue, à Saint-Brieuc main à moitié refermée l'index se replie au niveau du front pour se rapprocher du pouce).

β) Les règles de composition :

On sait que quand un nouveau terme est introduit dans une langue il obéit à certaines contraintes, en particulier il est nécessairement composé de phonèmes appartenant au système de la langue en question. Il n'y a pas d'équivalent en ce qui concerne les g-signes (nous examinerons plus loin le problème de la double articulation) mais cependant on observe quelques principes dont le plus manifeste est la réduction manuelle. A partir de la pantomime de départ, le signe devient pratiquement toujours de réalisation manuelle selon trois formes : (a) certains sont effectués avec une seule main (b) d'autres avec les deux mains agissant de façon symétrique (c) d'autres avec les deux mains dont une dominante agit sur l'autre moins ou non mobile.

Bellugi étudiant deux mille quatre cents signes américains donne la proportion suivante 40 % avec une main, 35 % avec mains symétriques, 25 % avec une main dominante (dans le répertoire français de P. Oléron, nous avons relevé : 25 % avec une main, 30 % avec mains symétriques et 45 % avec une main dominante).

Si le répertoire dénotatif est ainsi essentiellement manuel, il faut cependant ajouter que la face est aussi très utilisée de trois manières :

- pour exprimer des connotations grâce aux mimiques qui sont analogues à celles des entendants (et parfois la mimique est nécessaire pour l'interprétation du signe manuel);
- pour lever certaines ambiguïtés grâce à l'articulation labiale qui peut parfois accompagner le signe gestuel d'un signe verbal correspondant;
- pour préciser certains éléments syntaxiques et grammaticaux.

Communications et langages gestuels

Si bien que les sourds fixent la face de leur interlocuteur bien que le langage gesticulé utilise surtout les mains.

c) PARTICULARITÉS GRAMMATICALES ET STRUCTURALES DU LANGAGE GESTUEL

Les considérations précédentes pourraient donner l'impression que finalement le langage gestuel n'est qu'une traduction de la langue parlée. Or un certain nombre de particularités fonctionnelles montrent qu'il n'en est rien.

Les *modalisations grammaticales* sont généralement liées au mouvement soit par superposition d'un autre mouvement au mouvement de base, soit par modification du tempo. Par exemple, la dérivation : *week* → *weekly* → *for weeks and weeks* se fait par répétition du mouvement, mais le même principe se retrouvera pour *year* → *yearley* → *for years and years*, et aussi pour *quiet* → *quiet for a long time* → *quiet by nature*, etc. On remarque ainsi la perte totale de la valeur iconique initiale et l'existence d'une technique de modalisation grammaticale qui ne consiste pas en une concaténation d'un autre geste (comme dans la langue parlée l'addition du préfixe ou d'un suffixe) mais en une modification conventionnelle du geste initial.

Les indications de lieu, de nombre, de la manière, de la taille, etc. obéiront aussi à des phénomènes d'incorporation ou de condensation. Par exemple : *to invite* se fera la main ouverte paume en haut avec les doigts clos, mais ce geste dirigé vers le sujet deviendra « je vous invite » et dirigé du sujet vers l'autre « je suis invité par lui »

Cette aptitude à la condensation privilégie l'emploi des termes spécifiques aux dépens des termes généraux : par exemple, en anglais on utilisera souvent *go into* pour *enter*, *get on* pour *mount*, etc. tandis qu'en A.S.L. le terme précis domine : *I went back into the kitchen* s'énonce *return to kitchen*.

L'anaphore se fera aussi par une économie de moyens. Par exemple : la phrase *John likes Mary, so John goes and visits Mary a lot* peut par pronominalisation devenir : *John likes Mary, so he goes and visits her a lot*, mais en langage gestuel *John like Mary, go visit much*. Autre exemple de contraction donné par S. Fischer : *It is against the law to drive on the left side of the road*, peut devenir : *It's against the law to drive on the left side*, mais en langage gestuel se réduira à : *Illegal drive left side*.

Les voies du langage

Nous ne développerons pas plus longuement les particularités fonctionnelles du langage gestuel mais deux remarques peuvent être soulignées. D'autre part, la réalisation pluridimensionnelle du signe : elle apporte des possibilités combinatoires spéciales de condensation qui diffèrent de l'obligatoire concaténation linéaire de la chaîne parlée. D'autre part, l'absence de nombreuses formes grammaticales (pronoms, affixes, adverbes, etc.) liée en partie à la propriété précédente et en partie à la situation particulière d'énonciation : les éléments pragmatiques et parfois les référents eux-mêmes entrent de plain pied dans la chaîne discursive sans avoir besoin de signifiants ni d'embrayeurs.

d) LE PROBLÈME DE LA DOUBLE ARTICULATION

On peut répéter ici les remarques déjà faites au sujet des essais d'analyse en double articulation de la gestualité syllinguistique par Birdwhistell. En fait il convient de rappeler que la double articulation du langage parlé découle en premier lieu de la nature linéaire de la chaîne vocale : la parole est réalisée selon un axe de succession temporelle, il est donc *a priori* facile de concevoir que les phénomènes vocaux peuvent se découper en unités de grandeurs différentes (exemple : morphèmes et phonèmes), mais, nous venons de le voir, la chaîne gestuelle se déroule différemment : la possibilité de condensation (on ne peut prononcer deux mots à la fois, mais on peut faire deux gestes en même temps) va nécessairement impliquer des mécanismes associatifs différents et exclure une articulation du même type que le langage parlé.

Cependant rien n'empêche de penser que l'analyse des signes gestuels puisse se faire selon des critères réguliers permettant la mise en évidence de traits distinctifs en nombre fini.

La tentative la plus réussie dans ce sens est celle de W.C Stokoe qui a pu en 1965 dresser un répertoire de l'*American Sign Language* dans lequel chaque signe est caractérisé selon trois aspects :

- l'endroit où il est réalisé → *tabula* (tab),
- la configuration manuelle distinctive → *designator* (dez),
- l'action de la main → *signation* (sig).

Or U. Bellugi, E. Klima et P. Siple viennent de montrer expérimentalement que cette analyse rationnelle correspondait à une réalité psychologique. Ces auteurs, étudiant en effet la mémoire à court terme des signes gestuels chez des sourds profonds usagers de l'A.S.L., constatent que les erreurs sont basées sur les confusions entre signes gestuels ayant des

traits pertinents communs et non entre gestes ayant une même sémantique (et encore moins ayant des traductions en anglais phonétiquement proches). Les confusions seront donc indépendantes du sens mais liées à la forme (comme d'ailleurs sur le plan verbal les expériences de ce type provoquent des erreurs phonémiques et non sémantiques chez les sujets entendants).

Ces expériences renforcentraient donc l'analyse proposée par Stokoe et montreraient que s'il n'y a pas de double articulation à proprement parler, chaque signe gestuel serait cependant décomposable en unités non signifiantes de nombre limité.

4. Conclusion : des langages non verbaux ?

La conclusion majeure de cette partie est la certitude actuelle que d'authentiques langages non verbaux existent. Longtemps tenus pour de simples dérivations de la langue parlée, on est obligé aujourd'hui de reconnaître leur autonomie.

L'étude du développement du langage gestuel chez les enfants sourds présente un grand intérêt car cette situation fournit des indications sur les possibilités d'apparition spontanée du langage dans l'espèce humaine : les enfants sourds inventent un dialecte quand ils sont en communauté et les jeunes sourds, enfants d'entendants, paraissent spontanément capables de créer les rudiments d'un code gestuel pour communiquer avec leurs proches.

Tout cela confirmerait que si l'aptitude langagière est bien le propre de l'espèce humaine, cette aptitude ne se confond pas avec l'aptitude à parler mais plus fondamentalement à sémiotiser, le v.signe ou le g.signe n'étant que des modes d'énoncés secondaires, déterminés par les contraintes instrumentales et la vie sociale. Cela ne peut manquer de provoquer une réflexion pédagogique. Si l'important est le développement de l'aptitude sémiotique, n'est-il pas souhaitable, contrairement à certaines traditions, de faciliter chez le jeune enfant sourd profond le mode d'expression gestuel ? Ce qui ne serait pas exclusif de la démutisation mais au contraire ne pourrait, en développant pleinement les processus de communication, que la faciliter.

Chaque jeune sourd profond devrait ainsi avoir accès à un véritable bilinguisme par l'acquisition simultanée d'une langue gestuelle et d'une langue verbale.

Les voies du langage

POST-SCRIPTUM

L'évolution rapide du problème des langues gestuelles, dans un climat souvent passionnel et confus m'incite à ajouter quelques précisions et commentaires terminologiques.

a) *Langues des signes (?)*

L'usage s'établit de dénommer les langues gestuelles : « langues des signes ». Ce terme paraît discutable en tout cas en français, car la langue verbale n'est-elle pas elle aussi langue des signes ? La langue verbale utilise des signes verbaux : « v.signes », et la langue gestuelle, des signes gestuels : « g.signes ». On devrait donc logiquement plutôt utiliser les expressions L.F.V. (Langue Française Verbale) et L.F.G. (Langue Française Gestuelle) que L.F.S. (Langue Française des Signes).

b) *Langue verbale (?)*

Par définition¹ le langage verbal est un instrument de communication, de *réalisation acoustique*. La signe verbal est donc un signe fondamentalement vocal. De ce caractère contraignant, découlent comme je l'ai indiqué, la structure de la grammaire et la loi de double articulation. Mais le langage verbal peut aussi être de réalisation visuelle grâce à l'écriture. Celle-ci sous sa forme la plus élaborée est une écriture de type alphabétique², c'est-à-dire pseudo-phonétique, dérivation directe de la forme vocale, et bonne illustration de la double articulation du langage parlé. Il en existe une dérivation analogue sur le plan gestuel : le procédé dactylographique, en fait basé sur l'écriture : à chaque lettre correspond une configuration manuelle, qui permet la transcription en geste du signe verbal. Donc « verbal » n'est pas synonyme de « réalisé acoustiquement » mais plus exactement désigne *le langage de réalisation vocale et ses dérivations* directes qui assurent la conservation de sa grammaire et de sa double articulation.

1. Cette définition, discutée dans l'introduction générale, sera mise en question *infra* (p. 298).

2. Le statut de l'écriture n'est lui-même pas simple car (1) il existe des écritures non alphabétiques, type idéographique, indépendantes de la langue parlée, et d'une certaine manière proches des langues gestuelles, (2) la langue écrite alphabétique bien que dérivée de la langue parlée, en est sur le plan performanciel relativement indépendante comme le montrent actuellement les aphasiologues et les pédagogues; on pourrait émettre l'hypothèse que la langue écrite constitue pour les sourds le meilleur accès à la langue verbale, (3) enfin pour de nombreuses raisons exposées plus haut et reprises dans la conclusion, c'est plutôt la langue parlée actuelle qui est dérivée de la langue écrite, que le contraire.

c) *Langue signée (?)*

On appelle ainsi une forme mixte associant la grammaire de la langue verbale et le répertoire des signes gestuels. La phrase verbale est dans ce cas traduite mot à mot en phrase gestuelle. La syntaxe verbale est donc conservée, mais la double articulation phonique est abandonnée au profit d'une réalisation spatiale plus économique. Cette langue signée qui est donc verbo-gestuelle, est celle qu'ont tendance à adopter les entendants lorsqu'ils s'initient à la langue gestuelle, acquérant plus vite le répertoire, que l'usage de la nouvelle grammaire.

d) *Transcription - Traduction - Interprétation ?*

La langue écrite, et la dactylographie sont donc des transcriptions de la langue verbale. La langue signée en est une traduction. Mais la langue gestuelle proprement dite est différente dans sa nature fondamentale et le passage langue gestuelle — langue verbale n'est pas simple. La traduction signe par signe (i.e. « mot à mot ») est en effet trompeuse : dans le sens « langue verbale » → « langue gestuelle », elle donne « la langue signée », et dans le sens « langue gestuelle » → « langue verbale », elle donne du *pidgin* du genre : *John like Mary, go visit much* qui n'est qu'un reflet imparfait et appauvrissant de la phrase gestuelle réelle : l'irréductibilité de la grammaire verbale linéaire et de la grammaire gestuelle spatiale nécessite en fait plus qu'une traduction : une interprétation.

Il m'a semblé utile d'ajouter ces quelques précisions pour bien souligner l'originalité des langues gestuelles qu'il serait dommage d'affadir à trop vouloir en faire des paradigmes des langues verbales. Les langues gestuelles ne sont pas des parents pauvres des langues verbales, mais sont autres, grammaticalement, lexicalement et peut-être même neurophysiologiquement dans la mesure où elles impliquent la mise en jeu simultanée et fréquente des deux hémisphères cérébraux. Mais beaucoup reste à découvrir sur les langues gestuelles, qui probablement nous obligeront à modifier les idées que nous avons sur les langues verbales. Peut-être est-ce d'ailleurs cette perspective qui est en partie cause des longues résistances que leur prise en considération a rencontré jusqu'à ces dernières années...

IV. Conclusions générales

Les aspects non verbaux de la communication dont nous n'avons traité que la partie mimogestuelle délaissant les aspects statiques et paraver-

Les voies du langage

baux (vocaux), sont à l'heure actuelle au centre des préoccupations d'un nombre croissant de chercheurs. Cet intérêt s'explique par les diverses questions auxquelles sont reliées ces études.

1. Les origines et l'évolution du langage

Les origines du langage constituent un sujet fort ancien de dissertations et d'hypothèses qui subit des modes périodiques. Après le XVIII^e siècle, marqué par les importantes contributions des philosophes (Diderot 1749-1751; Condillac 1746; Maupertuis 1756; Rousseau 1761, etc.) culminant avec l'*Essai sur les origines de la parole* de Herder (1772) rédigé pour le concours ouvert en 1769 par l'académie de Berlin, le problème fut encore débattu au début du XIX^e siècle à tel point que la société de Linguistique de Paris décida en 1886 de refuser tout article sur ce sujet tant il paraissait que tout avait été dit...

Les recherches contemporaines sur les langages gestuels, jointes aux récentes découvertes de la paléontologie et de l'éthologie comparée, ont cependant rouvert le débat, et l'académie des Sciences de New York lui consacrait une conférence en septembre 1975 réunissant neuf cents personnes pour écouter et discuter des quatre-vingts contributions des plus grands spécialistes des disciplines concernées; de même, G.W. Hewes, professeur d'anthropologie à l'Université du Colorado, lui a consacré récemment plusieurs mémoires importants (1975-1976-1977).

Cet auteur classe les théories glottogénétiques (*glottogonic theories*) en « théories vocalistes » et en « théories gestualistes » qu'il décrit, en utilisant parfois les dénominations pittoresques proposées déjà en 1877 par F. Müller, de la manière suivante.

1.1. Les théories auditivo-vocales

Elles font remonter le langage à des sources sonores variées :

- « Pooh-pooh » théorie : les cris émotionnels (exprimants la sexualité - la satisfaction - la douleur - le danger) auraient constitué les premiers éléments du répertoire.
- « Bow-bow » théorie : les premières vocalisations auraient été ici onomatopéiques ou imitatives du son des objets (ding-dong théorie).

- « yo-he-ho » théorie : les premiers sons seraient apparus lors des efforts communs, donc avec l'organisation du travail.
- Origine festive : les vocalisations auraient accompagné la danse et le chant.

1.2. Les théories gestualistes

Elles s'opposent aux précédentes et ont paru gagner du terrain ces dernières années. Ainsi Stokoe n'hésite pas en 1974 à intituler un article de la revue *Semiotica* « *Motor signs as the first form of language* ». Il y développe l'idée que les signes gestuels ont précédé les signes verbaux allant du déictique à l'inconique en utilisant une argumentation comparatiste. Ainsi chez le Chien, tout le corps est utilisé pour désigner l'objet, puis chez le Primate la désignation devient manuelle mais reste liée à la direction de l'objet, chez l'Homme elle s'en détache et peut servir à évoquer des objets virtuels ou à indiquer des parties du corps utilisées pour désigner une fonction (montrer l'œil pour la vision, etc.). A partir de là les mains peuvent être utilisées pour schématiser des actions et des objets absents par un procédé iconique. Mais cela suppose la latéralisation cérébrale.

D'autres auteurs invoquent la *mouth gesture* (W. Wundt 1921, R.A.S. Paget 1972, A.J. Johannesson 1950) : les gestes techniques ou expressifs s'accompagnent normalement de mouvements des lèvres et de la langue, les organes phonatoires bougent à l'unisson des mains et des bras et produisent ainsi des sons articulés qui serviront progressivement à désigner les gestes et à les remplacer.

G.W. Hewes (1973) se rallie à ces théories en les associant. Il part de la remarque comparative que les Primates anthropoïdes sont beaucoup moins doués pour utiliser le circuit audiophonatoire que le système visuo-gestuel ; ce qui laisse à supposer que les premiers Hominidés étaient beaucoup plus gestualisants que vocalisants. Les gestes ont donc vraisemblablement été premiers. Le passage à la parole verbale se serait fait par la *mouth gesture* et par le « symbolisme phonétique ».

Le symbolisme phonétique (récemment étudié en France par Peterfalvi) consiste en l'association spontanée et relativement universelle de sons, de formes de couleurs et même de « concepts » qui faciliteraient ou auraient pu faciliter l'établissement d'équivalences entre les patterns auditifs et visuels (Synesthésie de Piéron). Tout cela évoluant concurremment avec le développement des techniques, de la vie sociale et de la

2. Révision de la notion de « langue naturelle »

La notion de « langue naturelle » est généralement associée à l'idée de sa nature vocale. Citons deux définitions récentes :

« Le langage est la capacité spécifique à l'espèce humaine de communiquer au moyen d'un système de signes vocaux (ou langue) mettant en jeu une technique corporelle complexe et supposant l'existence d'une fonction symbolique et de centres nerveux génétiquement spécialisés. Ce système de signes vocaux utilisé par un groupe social (ou communauté linguistique) déterminé, constitue une langue particulière¹. ».

« Les langues naturelles sont des véhicules de communication dans lesquels des objets syntaxiquement structurés et acoustiquement réalisés transmettent des messages signifiants d'un locuteur à l'autre² ».

Nous pourrions ajouter plusieurs autres définitions de ce type, mais ces deux-ci, récentes et d'auteurs compétents, suffisent pour faire apparaître ce consensus commun qui admet comme une évidence que l'espèce humaine communique grâce à *système de signes vocaux* (« acoustiquement réalisés ») propre à chaque communauté et constituant la « langue naturelle » (ou « particulière ») de cette communauté. Cette notion est admise aussi bien par de Saussure (le signifiant est une image acoustique) que par Chomsky (le langage sous sa forme verbale est enraciné dans la biologie humaine) et beaucoup d'autres...

Cependant la communicologie peut s'interroger sur le bien-fondé de cette « évidence ». En effet, d'une part nous devons admettre que la « communication totale » est multicanale et d'autre part d'après les conceptions usuelles, que la langue naturelle serait limitée au canal acoustique. Une série de remarques s'impose alors :

- L'espèce humaine est-elle la seule à utiliser des communications sonores ? non, évidemment, et l'article de Jacques Coulon dans cet ouvrage comporte de nombreux exemples d'espèces animales qui en utilisent (en particulier les oiseaux, mais aussi des mammifères, des batraciens, des insectes, etc.). Si donc un caractère de la langue naturelle est d'être de réalisation acoustique il n'est pas suffisant pour le différencier des autres systèmes non linguistiques;

—
1. J. Dubois et coll., *Dictionnaire de linguistique*, Larousse. C'est nous qui soulignons.
2. J.J. Katz, *la Philosophie du langage*, Payot. C'est nous qui soulignons.

– L'espèce humaine possède-t-elle d'autres langues naturelles que vocalisées ? Oui, l'exemple du langage gestuel des sourds et son irréductibilité au langage verbal commencent à être admis. *Il n'est donc pas nécessaire qu'une langue naturelle soit de réalisation acoustique.*

Le caractère verbo-acoustique n'est donc ni suffisant ni nécessaire pour caractériser une langue naturelle, mais cela ne doit pas nous étonner puisque :

- 1) Le langage n'a pas d'organe propre pour sa réalisation : les hypothèses phylogénétiques suggèrent qu'il a d'abord utilisé les mains et la face dont les fonctions sont multiples, puis préférentiellement la phonation en empruntant aux appareils digestifs et respiratoires, les cavités, les points d'articulation et la soufflerie. Ainsi le langage sous ses différentes formes a toujours été un locataire d'instruments non spécifiques (même si par un processus d'épigénèse ces instruments se modifient progressivement pour faciliter la réalisation de la fonction communicative).
- 2) Si l'on reprend l'examen des différentes fonctions du langage selon Jakobson, à la lumière de l'éthologie comparée et de l'épistémologie génétique (comme le font par exemple J. Coulon pour la première et J. Piaget pour la seconde) il apparaît nettement que la condition nécessaire pour qu'il y ait langage est l'apparition de la fonction sémiotique : possibilité de représentation de l'objet absent, qui devient suffisante quand l'organisme acquiert l'aptitude à utiliser un système conventionnel de signes pour exploiter cette possibilité dans les processus d'interaction (représentation signifiante d'une représentation mentale alors signifiée);
- 3) Système conventionnel, non forcément arbitraire : on sait que les signes peuvent être analogiques ou digitaux (iconiques ou arbitraires). La fonction sémiotique est utilisée à partir du moment où un signe permet de transmettre une information sur un référent absent, que ce signe soit analogique ou digital. *Cette aptitude à la communication représentative étant donc liée non à l'arbitrarité facultative d'un signal mais à sa décontextualisation.* Quand un signal (un geste, un son, une mimique...) peut être reproduit en dehors de son lieu ou/et de son temps originel pour représenter l'objet ou l'événement présent en ces lieux et temps, la fonction représentative apparaît. Un exemple des plus simples est la décontextualisation des mimiques faciales pour l'expression différée des états affectifs.

Certes, diront certains, toutes ces remarques sont fondées mais se rapportent à des exceptions ou à des formes particulières de communication

Les voies du langage

et le fait majeur subsiste que la langue de référence, le modèle princeps reste bien la langue parlée. Soit, mais la langue parlée elle-même est-elle réellement et concrètement uniquement verbale ?

La chaîne verbale dans une situation d'interaction est étroitement intriquée aux systèmes extra-verbaux, en particulier à la mimogestualité et le concept de « communication totale » n'est pas un artifice. Le discours verbal pour se dérouler a besoin de l'appui pragmatique du non-verbal et de l'étayage du mimogestuel dont nous avons vu qu'ils étaient le produit d'une acculturation relativement tardive.

Il est bien connu que les messages verbaux, échangés dans une situation concrète d'interaction, sont loin de répondre aux critères de grammaticalité. Quiconque a pris connaissance de transcriptions de débats spontanés enregistrés au magnétophone, n'a pu être que frappé par cette évidence (les différences entre langage écrit et langage parlé ont d'ailleurs été plusieurs fois signalées).

Les grammairiens comme Katz expliquent cet écart par de « nombreux facteurs linguistiquement non pertinents » comme ceux :

- 1) « qui ont trait aux variations de performance d'une situation de discours à une autre par exemple, les distractions, les erreurs dues à un manque d'attention et d'intérêt, les faux départs, la nervosité, etc. »
- 2) « qui ont trait aux variations de locuteur à locuteur, par exemple entourage, mobiles, intelligences affectations caractéristiques, etc. »
- 3) « qui ont trait aux limitations générales, c'est-à-dire la quantité du nombre d'items qui peut être emmagasinée dans la mémoire immédiate, les limitations du champ de perception et la mortalité humaine, etc. » et ajoutons (mais ce n'est pas par hasard si Katz l'oublie) :
- 4) qui ont trait à la présence d'éléments extra-verbaux, pertinents et intégrés dans la chaîne parlée qui, grâce à eux reste parfaitement compréhensible même quand elle est grammaticalement tout à fait incorrecte...

C'est bien ce que Chomsky a perçu en posant comme principe que le linguiste n'est concerné que par la compétence et non par les performances (compétence d'ailleurs d'un « auditeur-locuteur idéal »). Mais alors il devient évident que ce langage idéal des *linguistes classiques* est la langue écrite et que la grammaire élaborée sur ces bases ne concerne que le sous-système scripto-verbal inadéquat à rendre compte du discours oral. Autrement dit, ce qu'il est classique de considérer comme « langue naturelle » ne serait en fait que la dérivation écrite (et alphabétisée) de la

langue réellement parlée. Celle-ci langue fondamentale, comprendrait plusieurs sous-systèmes dont l'un verbal a jusqu'ici presque exclusivement attiré l'attention, et dont un autre le mimogestuel commence à être perçu; mais probablement il y aurait lieu d'en ajouter d'autres : le vocal et le proxémique par exemple.

Au-delà de la grammaire de la langue verbale, dans sa forme écrite, existerait donc une grammaire plus complexe d'une langue hétérogène qui serait en fait la véritable langue naturelle dont on peut supposer que le concept actuel n'est que le résultat d'habitudes culturelles liées à l'apparition de l'écriture alphabétique.

Cela ne met pas en cause les préoccupations justifiées des linguistes à s'occuper du système cohérent que forment les langues dans leur aspect verbal, mais les psycholinguistes, particulièrement ceux qui ont comme intention de rendre compte des performances et de l'interaction orale, doivent adopter une attitude moins restrictive et considérer comme langue naturelle, l'ensemble du système hétérogène utilisé dans une communauté pour la communication totale.

3. Discussion de l'expression : « le langage du corps »

L'expression « langage du corps » est une expression courante utilisée généralement avec une connotation psychanalytique pour désigner des manifestations expressives à support corporel qui constituent des formations substitutives, compromis symboliques symptomatiques de conflits inconscients. Autrement dit, ce langage du corps est celui de l'hystérie de conversion. Il est le produit d'une substitution qui s'opère à deux niveaux : « a) économique, le symptôme (corporel) apportant une satisfaction de remplacement au désir inconscient, b) symbolique, le contenu étant remplacé par un autre selon certaines lignes associatives¹. »

Cette conception a étayé les élaborations métapsychologiques de Freud et leurs applications thérapeutiques :

« La représentation consciente comprend la représentation de chose plus la représentation de mot qui lui appartient, la représentation inconsciente est la représentation de chose seule... »

1. Laplanche et Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1973.

Les voies du langage

Cette représentation qui n'est pas exprimée en mots et l'acte psychique non surinvesti demeurent alors en arrière, refoulés dans l'Inconscient¹ » et le retour à la conscience des éléments refoulés se fera « en rétablissant par le travail analytique ces membres intermédiaires préconscients que sont les souvenirs verbaux...² ».

Ainsi le symptôme corporel serait une formation symbolique qui prendrait la place d'un fragment de discours verbal, le travail analytique permettant de rétablir par l'interprétation les liaisons verbales et par là de ramener le refoulé à la conscience.

Cette présentation est très schématique, car mon propos n'est pas de discuter ou de développer ici les conceptions psychanalytiques de l'hystérie de conversion, mais simplement de situer l'acception originelle de « langage du corps » qui lui est souvent associée. Or, avec l'évolution des conceptions sur le langage, il apparaît que cette expression recouvre d'autres phénomènes et pose de nouveaux problèmes.

D'abord, mais n'est-ce pas un truisme ? parce qu'utilisée ainsi la formule est maladroite dans la mesure où elle laisse entendre que s'il y a un langage du corps il y a aussi un langage qui ne l'est pas. Mais de qui ou de quoi est-il langage dans ce cas ? Le langage parlé, énoncé, est toujours le produit d'un corps parlant énonçant. Toute parole est le fruit d'une énonciation corporelle, et tout langage est langage du corps. Nous avons vu comment ce processus énonciatif était tributaire de l'organisation verbo-viscéro-motrice de chacun. C'est donc l'énoncé qui pourrait être préférentiellement (voire uniquement) corporel ou verbal, mais l'énonciation (en tant que processus) est toujours corporelle.

Ces remarques simples permettront alors de sérier différents aspects du champ sémantique désigné par le langage du corps.

Ainsi, *la part corporelle de la chaîne signifiante* : c'est toute la question de la mimo-gestualité conventionnelle dont nous avons traité plus haut. Il s'agit du sous-système « corporalisé » de la langue fondamentale. D'une certaine manière le symptôme de conversion est apparenté à ce sous-système, qu'il peut d'ailleurs utiliser, mais son caractère inconscient, sa nature plus symbolique que conventionnelle en font un idiolecte plus proche du sous-système verbal dont il dérive et que la théra-

1. « L'Inconscient » tr. fr. en *Métapsychologie*, Paris, Gallimard, 1968.

2. « Le Moi et le Ca » (1923), tr. fr. en *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot.

peutique lui permettra de rejoindre, que du sous-système corporel dont il emprunte le canal.

Mais à côté de ces problèmes de codes et d'énoncés il convient de souligner les problèmes d'énonciation dont ils ne sont souvent que traduction. Rappelons en deux :

Celui de la « pensée opératoire » (nous dirions plus volontiers « parole opératoire ») décrite par les psychosomatiques. Parole factuelle et actuelle, pragmatiquement efficace mais qui semble sans valeur sur le plan de la régulation homéostasique. Elle se traduit par un abrasement des connotations, de la vie onirique et des activités phantasmatiques. Le corps est ici privé d'une de ses régulations physiologiques majeures. On pourrait dire que dans ces cas le corps n'a plus assez de parole et se met à émettre du bruit, les symptômes psychosomatiques n'ayant pas la valeur signifiante des symptômes hystériques.

Celui de la psychose ou de la schize du « code au corps » pour utiliser une expression de Didier Anzieu. Ici une altération basale de la fonction sémiotique empêchera la corporalisation habituelle des codes aussi bien d'ailleurs verbaux que corporels. Les codes resteront des inclusions monstrueuses et étrangères, sources de paroles chosifiées d'appropriation problématique : le *Schizo et les langues*, de Wolfson, illustre bien cette situation. L'hypothèse de cette dissociation des codes s'accorde avec les assynchronies signalées chez le psychotique communiquant, responsables de la fameuse sensation d'étrangeté notée par les anciens auteurs.

Enfin reste la question plus vaste de l'organisation verbo-viscéromotrice qui sous-tend le processus énonciatif à l'œuvre chez tout sujet communiquant. On sait comment la psychanalyse, par un lent travail interprétatif sur les énoncés et depuis la découverte du transfert sur l'énonciation verbale, se propose d'élargir et d'améliorer le fonctionnement énonciatif global.

Mais une meilleure évaluation de la nature corporelle de l'énonciation et de l'importance des sous-systèmes non verbaux, devrait permettre d'enrichir à la fois les théories et les pratiques thérapeutiques. Les théories interprétatives dont le prototype est la psychanalyse, se complètent maintenant par les thérapies énonciatives, parfois dénommées thérapies à médiation corporelle qui, vraisemblablement, devraient se développer en parallèle avec nos connaissances sur les processus de communication totale.

Les voies du langage

Ainsi tout le langage avec ses énoncés verbaux et/ou corporels est un « langage du corps », car le processus énonciatif est toujours une affaire corporelle.

Annexe : Liste des ouvrages conseillés

ARGYLE M.

1975 – *Bodily communication*, Methuen and Co., London.

BIRDWHISTELL R.L.

1970 – *Kinesics and context : Essay on body motion communication*, University of Pennsylvania Press.

COSNIER J.

1981 – *Nouvelles clés pour la psychologie*, Presses universitaires de Lyon.

EKMAN P. (Editor)

1973 – *Darwin facial expression*, New York, Academic Press.

HALLE E.

1966 – *The hidden dimension*, N.Y., Double day, 1966. (Traduction française : *la Dimension cachée*, Paris, le Seuil).

HARNAD S. et STEKLIS H.D. (eds)

1976 – « Origins and evolution of language and speech », *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 280.

KEY M.R.

1975 – *Paralanguage and kinesics*, N.J., The Scarecrow Press, Metuchen.

KNAPP M.L.

1972 – *Non verbal communication in human interaction*, New York, ed. Holt, Rinehart and Winston.

KOSTALANY F.

1976 – *Les gestes*, Paris, Retz.

LAVER J., HUTCHESON S. (editors)

1972 – *Communication in face to face interaction*, London Penguin book.

MONTAGNER H.

1978 – *L'enfant et la Communication*, Paris, Pernoud/Stock.

OUVRAGE COLLECTIF

1977 – *Psychologie Médicale*, n° spécial, *Ethologie Humaine*, n° 11.

WINKIN Y. (éd.)

1981 – *La nouvelle communication*, Paris, Le Seuil.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE se rapporter au livre